



REPUBLIQUE DU BENIN



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)**

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS,
D'ARCHEOLOGIE ET DE LA CULTURE (INMAAC)**

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION
DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE**

Filière : ADMINISTRATION CULTURELLE

**PATRIMOINE LOCAL ET TOURISME
INTERIEUR AU BENIN : CAS DE LA
COMMUNE DE OUIDAH**

Réalisé par :

Sèmako Sidoine AHOTON

Sous la direction de :

Dr Paul AKOGNI

Historien du patrimoine culturel

Promotion 2020

AVERTISSEMENT

L'INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART, D'ARCHEOLOGIE ET
DE LA CULTURE DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI N'ENTEND
DONNER AUCUNE APPROBATION, OU IMPROBATION AUX OPINIONS
EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR AUTEUR.

DEDICACE

A Dieu Tout Puissant et à toute ma Famille.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est la concrétisation de multiples efforts consentis par plusieurs personnes que nous ne saurions tous citer ici. Ainsi, nous exprimons nos profondes gratitude et remerciements :

- Monsieur Paul AKOGNI, notre maître de mémoire pour avoir accepté de superviser et de conduire à terme ce travail ;
- Professeur Didier HOUENOUE, Directeur de l'INMAAC ;
- Madame Blandine AGBAKA, chef du département des Arts visuels et du Patrimoine pour ses conseils et tout le corps professoral de l'INMAAC ;
- Madame Evelyne ALITONOU et Monsieur Benoît DAGNON, qui malgré leurs occupations nous ont soutenu et ont apporté leur touche à ce travail, ainsi que toute l'équipe de la DPC pour son soutien ;
- Monsieur Yaya BROUTANI, Directeur du Développement du Tourisme pour ses orientations ;
- Monsieur Modeste ZINSOU, qui malgré ses occupations nous a toujours accordé son attention et pour ses apports à ce travail ;
- Monsieur Hervé de l'Office du Tourisme de Ouidah pour son soutien ;
- Les parents, amis et tous ceux qui, de près ou de loin nous ont soutenu de diverses manières.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AIMF : Association Internationale des Maires Francophones

ANPT : Agence Nationale de promotion des Patrimoines et du développement du Tourisme

CRATerre : Centre de Recherche et d'Application en Terre

CBT : Community-Based Tourism

DDT : Direction du Développement Touristique

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

FMI : Fonds Monétaire International

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

MTCA : Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

OTO : Office du Tourisme de Ouidah

PAG : Programme d'Actions du Gouvernement

PC : Patrimoine Culturel

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

PCM : Patrimoine Culturel Matériel

PDC : Plan de Développement Communal

PN : Patrimoine Naturel

PIB : Produit Intérieur Brut

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

WAP : W-Arly-Pendjari

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Les sites de la route de l'esclave.....	23
Tableau n°2 : Les biens culturels immobiliers de Ouidah	31
Tableau 3 : Les éléments du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de Ouidah	38
Tableau n°4 : Evaluation des données touristiques à Ouidah entre 2009 et 2019	48
Tableau n° 5 : Calendrier prévisionnel (les actions du projet, plan des différentes activités) .	64
Tableau 6: Budgétisation.....	65
Tableau 7 : Tableau des indicateurs de suivi.....	69

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Schéma illustratif des points cumulatifs entre différents types et formes de tourisme	10
Figure n° 2 : La place aux enchères	27
Figure n° 3 : L'arbre de l'oubli	27
Figure n° 4: La case Zomaï	28
Figure n° 5 : La Fosse commune ou le Mémorial de Zungbodji.....	29
Figure n°6: L'arbre de Retour	30
Figure n° 7 : La Porte du Non- Retour	30
Figure n° 7.1 : La Porte du Non- Retour (vue avant les travaux de réhabilitation)	30
Figure n° 8 : Le fort Portugais.....	35
Figure n°10: La villa Adjavon.....	36
Figure n° 9: La Maison du Brésil	35
Figure n° 10. 1 : Le temple des Pythons ; Figure n°11 : Forêt Kpassè	36
Figure n°12 : La Basilique Notre Dame de Ouidah	37
Figure n°12 : Vue de la Basilique Notre Dame de Ouidah	37
Figure n°13 : Le patrimoine côtier de Ouidah.....	37
Figure n° 13 : Le Bourian.....	43
Figure n° 14 : Le Kaléta	43
Figure n° 15 : Le Egungun	44
Figure n° 16 : Le Zangbeto	44
Figure n° 18 : Le Fâ.....	47
Figure n°17 : Illustrations de quelques manifestations de Cultes Vodun à Ouidah.....	45
Figure n°19 : Graphique représentatif des données touristiques de Ouidah entre 2009 et 2019	50
Figure 20 : Résultats issus du questionnaire en ligne.....	52
Figure 21 : Résultats sur la promotion par Internet.....	55

RESUME

Ouidah, commune béninoise riche d'histoire et de patrimoines, a toujours été un centre attractif en raison de son potentiel patrimonial diversifié. En effet, avec un Etat décidé à faire rayonner le tourisme et à développer des plans pour construire une économie nationale florissante grâce à la mise en tourisme du patrimoine culturel, on se demande la qualité du tourisme intérieur au Bénin. On remarque dès lors que cette forme de tourisme n'est pas développée au Bénin. Ainsi, considérant le potentiel patrimonial de Ouidah, nous avons mené une étude dans le principal but de faire de la promotion du patrimoine local, un attrait au tourisme intérieur béninois. Cette étude, menée au moyen d'outils tels que la recherche documentaire, les enquêtes par divers questionnaires, et les entretiens, a spécifiquement permis d'évaluer le potentiel patrimonial de Ouidah à travers un répertoire de ce patrimoine, de mettre en place une stratégie de valorisation et de développer enfin, une stratégie de promotion en direction du public béninois. De même, ayant recensé quelques problèmes liés au patrimoine concerné, nous avons proposé des pistes de solutions en vue de conserver, sauvegarder et de promouvoir le patrimoine local.

Mots-clés : patrimoine culturel, patrimoine local, tourisme intérieur.

ABSTRACT

Ouidah, a Beninese town rich in history and heritage, has always been an attractive center because of its diverse heritage potential. Indeed, with a State determined to promote tourism and to develop plans to build a flourishing national economy thanks to the tourism of cultural heritage, one wonders what the quality of domestic tourism in Benin is. We therefore notice that this form of tourism is not developed in Benin. Thus, considering the heritage potential of Ouidah, we conducted a study with the main aim of promoting the local heritage, an attraction for domestic tourism in Benin. This study, carried out using tools such as documentary research, surveys by various questionnaires, and interviews, specifically made it possible to assess the heritage potential of Ouidah through a directory of this heritage, to set up a strategy promotion and finally develop a promotion strategy aimed at the Beninese public. Likewise, having identified some problems linked to the heritage concerned, we have proposed possible solutions with a view to conserving, safeguarding and promoting the local heritage

Keywords: cultural heritage, local heritage, domestic tourism.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
Chapitre 1 : Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche	5
1.1. Cadre théorique.....	5
1.2. Cadre institutionnel.....	14
1.3. Cadre méthodologique	17
Chapitre 2 : Traitement et analyse des résultats de recherche	22
2.1. Synthèse des éléments de réponses obtenus	22
2.2. Analyse des résultats obtenus	47
2.3. Vérification des hypothèses de recherche émises.....	51
Chapitre 3 : Propositions de solutions et projet professionnel.....	57
3.1. Solutions liées à la sauvegarde et la conversation du patrimoine	57
3.2. Solutions liées à la promotion du patrimoine.....	58
3.3. Projet professionnel.....	60

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le continent, africain à l'instar des autres, est riche d'histoire et de cultures. Il détient un dense patrimoine naturel, historique et culturel dont la somme fait sa particularité et son identité par la même occasion. Les africains, au moyen de la culture, se sont en effet, construit un patrimoine culturel au fil des siècles. Ce patrimoine culturel demeure désormais un des principaux facteurs qui font la singularité du continent noir. Déjà dans les années 1960, des mouvements identitaires se sont observés sur le continent africain avec à leur tête, les premiers intellectuels africains. Ces mouvements se sont soldés par l'adoption en 1969, du manifeste culturel panafricain qui obligeait dès lors, les autorités à prendre des dispositions pour conserver les biens patrimoniaux africains. Il s'agit entre autres des vestiges du passé, des pratiques ancestrales, des habitudes et modes de vie, des dons de la nature, des objets d'art, des édifices traditionnels, et les traces de l'esclavage et /ou de la colonisation ayant des valeurs significatives pour les peuples africains.

Aujourd'hui, un nouveau regard est porté vers le patrimoine culturel avec notamment la convention de 1972 de l'UNESCO relative au patrimoine mondial culturel et naturel. Mieux encore, la convention de 2003 relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et celle de 2005 relative à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, viennent respectivement élargir le champ du patrimoine culturel et promouvoir la diversité culturelle. À ces dispositions internationales, s'ajoutent les textes nationaux qui régissent la culture et le patrimoine au niveau des différents États.

Le Bénin, face à ce changement, n'est pas resté sans actions. Déjà en février 1991, le pays s'est doté d'une loi portant « Charte culturelle en République du Bénin ». Puis en 2007, la « loi n° 2007 – 20 du 23 août 2007 portant « Protection du Patrimoine Culturel et du Patrimoine Naturel à Caractère Culturel en République du Bénin » a été signée. Ces textes réglementaires viennent prouver la conscience des décideurs nationaux béninois vis-à-vis de l'importance de la culture et du patrimoine culturel. Aussi, le pays possède deux biens classés (le site des palais royaux d'Abomey et le complexe WAP) sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et d'autres biens inscrits sur la liste indicative de la même organisation, parmi lesquels figure la cité historique de Ouidah avec en projet, la valorisation de la route de l'esclave.

En effet, si Ouidah peut aujourd'hui se vanter de son grand patrimoine, c'est surtout parce qu'elle a été touchée de très près par la traite des esclaves ainsi que par la colonisation. Cela s'explique aussi par sa proximité de l'océan atlantique, ses importantes berges pouvant faire l'objet d'un écotourisme, à sa population diversifiée (Fon, Xwéda, Gun, Agouda, Yoruba et Mina), et bien d'autres atouts présents en son sein. Ainsi pourrait-on expliquer toute l'attention que le gouvernement du Bénin porte, à travers le Ministère du tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) et par l'Agence Nationale de la promotion des Patrimoines et du développement du Tourisme (ANPT), sur la promotion du patrimoine culturel à Ouidah avec actuellement, « le projet de reconstruction de la cité historique de Ouidah avec la création à l'identique de la route de l'esclave ». Ce n'est que là, que se retrouve toute la pertinence de notre sujet libellé comme suit : **Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah**, qui se concentre sur l'aspect intérieur du tourisme béninois qui jadis, était souvent promu dans son versant international (visites des étrangers européens ou

occidentaux) ; car, d'après un rapport du Conseil économique et social (2010), le tourisme contribuerait à hauteur de 1,3 à 2 % au produit intérieur brut du Bénin et serait la deuxième source d'entrée de devises étrangères, après le coton. Le présent travail s'articule autour de trois points majeurs : le cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche (chapitre1), le traitement et l'analyse des résultats de recherche (chapitre 2) puis, les propositions de solutions et le projet professionnel. (chapitre3)

CHAPITRE : 1

CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Chapitre 1 : Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche

1.1. Cadre théorique

1.1.1. Problématique du sujet

Comparé à d'autres pays dans la sous-région, le Bénin est un pays qui détient un important potentiel culturel. Que ce soit les richesses matérielles ou immatérielles, ce pays d'histoire et de populations diversifiées n'en manque point. Des fabuleuses montagnes de l'Atakora aux royaumes du sud, entre vestiges d'anciennes civilisations, biens culturels et objets d'art, l'histoire se raconte et la vie s'étend. Leur présence sur le territoire, dans cette ère où les gouvernements s'évertuent au développement, nourrit des rêves et des visions touristiques d'envergure nationale. C'est d'ailleurs face à un tel potentiel que l'actuel gouvernement béninois, de par le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, entend étendre l'essor national en prônant le tourisme comme deuxième pilier de développement derrière l'agriculture. C'est là, une disposition un peu plus admirable quand on se réfère aux statistiques mondiales en matière de tourisme. Car, le tourisme représente un poids économique mondial assez important. Ses chiffres le démontrent bien clairement : il représente 9 % du PIB et 6 % des exportations mondiales, il représente également un emploi sur 11 dans le monde (OMT, 2015). En 2014, l'OMT notait « tourism continued to be a key driver of the global economy recovery, and a vital contributor to job creation, poverty alleviation, environmental protection and multicultural peace and understanding across the globe ». Ce qui signifie que le tourisme continue d'être la clé motrice du rétablissement de l'économie mondiale, et un contributeur vital à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à la protection de l'environnement, et une paix multiculturelle dans le monde entier. Il y a là, plus d'une motivation pour que le Bénin, à travers ses responsables, se mobilise pour rehausser son tourisme en le fructifiant au plus haut point. La nation entière s'attend à cet effet, à une amélioration économique axée sur le développement touristique. Or, avant même que l'on ne parle d'un tel développement, il est primordial de valoriser et de promouvoir le patrimoine objet de la richesse culturelle nationale. C'est alors que s'ensuivra le développement touristique qui mènera à celui par le tourisme.

Cependant, développer le tourisme et en faire un pilier de développement, c'est avant tout, valoriser le patrimoine historique, artistique et culturel. De ce fait, rappelons que plusieurs institutions travaillent de concert et se consacrent à cette tâche au Bénin. D'abord, le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) qui, à travers ses directions centrales, prend la question du développement du tourisme pour sa mission principale. Il y a d'un côté, la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) qui s'occupe des questions liées à l'inventaire, la conservation et la mise en valeur des musées, monuments et sites historiques comme contemporains, et de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel. D'un autre côté, il y a, la Direction du Développement Touristique (DDT) qui est totalement consacrée aux questions de développement touristique au Bénin. De même avec les principaux projets phares tels que : la recréation des parcs Pendjari et W en parcs de référence de l'Afrique de l'ouest, la réinvention de la cité lacustre de « Ganvié », la construction des musées thématiques « les rois d'Abomey », l'édification d'un musée international des arts, cultures et civilisations Vodun, la reconstruction de la cité historique de Ouidah avec, la recréation à l'identique de la route de l'esclave, l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de

développement du Tourisme (ANPT) impacte mieux la scène touristique béninoise avec la plupart de ces projets en cours de réalisation. L'envol est donc pris pour que dans un futur plus ou moins proche, les chiffres de l'organisation Mondiale du Tourisme (OMT) sur le flux touristique au Bénin, soient remarquables.

À cet effet, pour mieux exploiter et bénéficier de tout ce potentiel, il est important de s'intéresser au public national. Ce public ne sera dès lors plus exclusivement composé de touristes européens et occidentaux mais plutôt, un public national à approcher au moyen de nouvelles perspectives culturelles et touristiques. Cela étant, la base même de l'essor touristique est alors ramenée à la consommation artistique, culturelle et même touristique, au niveau national : une pratique incessante et efficace du tourisme local et intérieur. D'ailleurs, selon l'UNESCO (2012), trente-cinq (35) des soixante-dix-sept (77) communes du Bénin disposent d'un patrimoine immobilier et immatériel remarquable. Ces données ne viennent que confirmer et justifier la nécessité de développer le tourisme intérieur. Cette ambition implique, en revanche, d'approcher les communautés, les connaître au mieux pour une meilleure exploitation de leur potentiel touristique afin de parfaire la satisfaction des touristes locaux. Il sera donc question de rendre attrayant (valoriser) le patrimoine culturel et ensuite, de le faire connaître (promouvoir), et le rendre largement accessible. Voilà ce à quoi s'intéresse la thématique qui suit : **Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah**. En effet, selon les exigences scientifiques et selon que le travail-ci ne saurait ici s'étendre à toutes les réalités culturelles nationales, la commune de Ouidah a été ciblée pour servir de cas pratique. Ce sujet souhaite faire de la promotion du patrimoine local, un attrait au tourisme intérieur béninois.

Toute cette étude, ramenée à la commune de Ouidah, trouve bon écho avec la présence dans cette ville, du monument de la Porte du Non-Retour, des forts coloniaux, du temple de python, des couvents de culte Vodun, d'une berge ouvrant sur l'atlantique pouvant faire l'objet d'un remarquable écotourisme ; et biens d'autres bâtiments historiques qui retracent le passé de cette cité. Après l'évaluation du potentiel patrimonial de Ouidah, quel plan de valorisation convient-il de mettre en place en convergence de ce patrimoine ? Ensuite, quelle stratégie urge-t-il de développer pour une promotion en direction du public béninois ? Voilà les interrogations qui nous lancent à une collecte de données pouvant aider à résoudre le problème posé.

- **Hypothèses de la recherche:**

- La ville de Ouidah, au vu de sa position géographique, serait la meilleure destination du tourisme intérieur béninois.
- La promotion de son patrimoine culturel local pourrait être un levier pour le tourisme intérieur béninois.
- Le tourisme intérieur constituerait un important maillon dans la chaîne du développement économique béninois.

- **Objectifs de recherche**

L'objectif général de ce travail de recherche consiste à **contribuer au développement du tourisme intérieur béninois à partir du patrimoine local.**

Autour de cet objectif général, s'articulent des objectifs spécifiques :

- Evaluer le potentiel patrimonial de Ouidah ;
- Mettre en place une stratégie de valorisation du patrimoine inventorié ;
- Développer une stratégie de promotion en direction du public béninois.

- **Résultats attendus:**

- Le potentiel patrimonial de Ouidah est évalué ;
- Un plan de valorisation du patrimoine ouidahniens est mis en place ;
- Une stratégie de promotion de ce patrimoine est développée en direction du public béninois ;

1.1.2. Clarification conceptuelle

Patrimoine culturel : Le concept de patrimoine culturel a une définition plurielle. Au tout début, le terme patrimoine renvoyait aux biens hérités de l'ascendance et donc, relevant du niveau familial (Drouin, 2007). Dès la révolution française de 1789 qui a vu détruire de prestigieux bâtiments et monuments en France, les édifices et les grands bâtiments seront dès lors, considérés, grâce aux actions de reconstructions, comme biens nationaux. Alors, le patrimoine quitta le rang familial puis passa à une échelle nationale, et, progressivement, a eu une expansion internationale (Idir, 2013). Aussi, définie comme l'ensemble des biens naturels ou créés par l'homme sans limites de temps ou de lieux, le patrimoine s'assimile comme un objet de la culture (Poulot, 1998). Alors, progressivement, le concept de patrimoine fera place à la notion de patrimoine culturel. L'aspect culturel rendant sa conception plus étendue, il importe de le clarifier au moyen des outils de définition que constituent les différentes conventions internationales, les chartes, les déclarations, les lois et autres instruments juridiques. En effet, c'est dans l'article premier de la convention de 1972 de l'UNESCO relative au patrimoine culturel et naturel que l'on perçoit une large définition du concept. Il y désigne :

« - **les monuments** : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments qui ont une valeur et un intérêt exceptionnels du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ;

- **des groupes de bâtiments** : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur et un intérêt exceptionnels du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ;

- **les sites** : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, et les zones comprenant les sites archéologiques, qui sont d'une valeur et d'une importance exceptionnelles du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. » Le patrimoine culturel s'identifie alors par des caractères ou des aspects intellectuels, artistiques d'une civilisation, d'un peuple ou d'une communauté. Il englobe de ce fait, tous les biens ayant une valeur historique, un caractère culturel ou artistique et transmis de générations en générations au sein d'une communauté (Dovonou, 2011).

L'accent étant mis sur l'aspect matériel du patrimoine, on entrevoit moins l'aspect immatériel du patrimoine culturel très présent chez les peuples africains et asiatiques. La notion prendra sa forme la plus complète dans la considération de son aspect immatériel manifesté par la convention de 2003 relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En l'article 2 paragraphe 1 de ladite convention, le patrimoine culturel englobe aussi « les pratiques, les représentations, expressions connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissant comme faisant partie du patrimoine culturel ». Le patrimoine culturel englobe en définitif, aussi bien le patrimoine matériel (bâti ou non-bâti), le patrimoine immatériel (traditions et expressions orales, les pratiques sociales, rituels, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel) que le patrimoine naturel et mixte.

Patrimoine local : Le patrimoine local désigne l'ensemble des biens culturels à l'échelle communale. Il englobe de ce fait les patrimoines au sein d'une communauté, d'un village et qui participent au quotidien de cette communauté. Ainsi, en référence à l'article 2 de la loi n° 2007- 20 du 23 août 2007 portant « Protection du Patrimoine Culturel et du Patrimoine Naturel à Caractère Culturel en République du Bénin », ces patrimoines peuvent être les suivants : des monuments naturels, des formations géologiques, des collections, des objets d'antiquité, des biens concernant l'histoire, de l'architecture traditionnelle, etc. A ce titre, au vue de leur valeur, certains biens du patrimoine local pourraient, au terme des démarches de patrimonialisation, changer de statut et devenir patrimoine national.

Patrimonialisation : La patrimonialisation s'entend comme la coordination d'un certain nombre de démarches visant à définir d'une part, les critères de la valeur patrimoniale de l'objet considéré et, d'autre part, les outils et moyens nécessaires à sa protection et, surtout, à sa valorisation. « Pour arriver à bout de la patrimonialisation des actions comme l'évaluation, la recherche, la restauration, la conservation ou la sauvegarde s'imposent » (Akogni, 2015). De même, la patrimonialisation ou la mise en patrimoine change le statut de l'objet pour l'instituer comme médiateur entre le présent et le passé, entre la génération actuelle et celles à venir ; une manière d'établir une continuité dans le temps. La patrimonialisation assure de ce fait, trois fonctions que sont : une fonction légitimante car elle permet à un territoire de justifier son existence ; une fonction identitaire, puisque les communautés se sentent soudées par des identités partagées ; et enfin, une fonction valorisante parce que dans un monde plus

mondialisé, le positionnement d'un territoire sur le marché touristique est pourvoyeur d'importantes rentrées financières. (Akogni, op. cit)

Tourisme : La pratique du tourisme est aussi vieille que l'humanité, ce qui rend sa définition complexe de par les dimensions socioculturelles, économiques et environnementales qu'elle revêt. Ainsi, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme est un « phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires ». Il englobe de ce fait, l'ensemble des activités exercées par les visiteurs qui séjournent hors de leurs lieux de vie habituels. Ces visiteurs sont appelés touristes lorsque leur durée de séjour dépasse une nuit. Néanmoins, lorsque leur voyage n'inclut pas de passer de nuit sur place, on les appelle plutôt des excursionnistes. Par contre, on distingue les touristes résidents ou domestiques, c'est-à-dire les visiteurs issus du pays où se déroule leur séjour, des touristes et non-résidents c'est-à-dire ceux qui viennent de l'étranger. D'autre part, l'OMT conscient des implications du tourisme dans les communautés insiste sur le tourisme durable qu'elle entend comme « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil » (PNUE et OMT, 2006). Ainsi, selon les motivations du visiteur, on distingue différentes formes de tourisme que l'OMT classe comme suit :

- tourisme intérieur : cette forme désigne le tourisme pratiqué par les nationaux ou les résidents d'un pays à l'intérieur même du pays ;
- tourisme interne : cette catégorie comprend les activités touristiques déployées dans un pays donné par les résidents de ce dernier ;
- tourisme international : il renvoie à l'ensemble des déplacements touristiques en dehors des frontières nationales ;
- tourisme national : il est une combinaison du tourisme interne et du tourisme émetteur. Ainsi, il comprend les activités des visiteurs issus d'un pays à l'intérieur et en dehors de celui-ci ;
- tourisme émetteur : c'est l'ensemble des activités touristiques déployées par des résidents d'un pays qui se déplacent vers des destinations en dehors de celui-ci ;
- tourisme récepteur : il comprend les activités d'un visiteur non-résident dans les limites du pays de référence, dans le cadre d'un voyage du tourisme récepteur.

Toutefois, dans toutes ses formes, le tourisme est motivé par différentes affinités et centres d'intérêt, dont découlent une panoplie de catégories, notamment : le tourisme culturel, le tourisme de consommation, le tourisme de luxe, le tourisme médical, le tourisme esthétique, le tourisme urbain, le tourisme rural, le tourisme de formation, le tourisme gastronomique, le tourisme écologique ou durable, le tourisme montagnard, le tourisme bleu (balnéaire), le tourisme d'aventure et le tourisme religieux ou spirituel.

Tourisme intérieur : L'OMT considère le tourisme intérieur en tant qu'une forme à part entière du tourisme. A cet effet, elle le perçoit comme « le tourisme pratiqué par les nationaux ou les résidents d'un pays à l'intérieur même du pays. » (OMT, 2015) Il est en

d'autres termes, tout déplacement, tout voyage, des habitants d'une région à une autre dans un même pays ou territoire. D'autre part, cette forme de tourisme s'assimile au tourisme à base communautaire, désormais TBC (dit Community-Based Tourism CBT en anglais), et qui a pour objectifs de « générer des revenus, de créer des emplois, de réduire la pauvreté et de causer un minimum d'impacts sur la culture et l'environnement local », puis « vise surtout à apporter aux communautés une diversification économique » (Rakhmatova, 2015). De ce fait, le tourisme intérieur se pratique selon divers buts. Dans une perspective culturelle, c'est la forme de tourisme qui permet aux nationaux (résidents) d'aller vers diverses communautés, d'aller à la rencontre du patrimoine culturel national. A ce titre, il peut être associé au tourisme domestique, au tourisme local, au tourisme national, ou au tourisme interne. Le schéma suivant illustre les points cumulatifs entre les différents types et formes de tourisme.

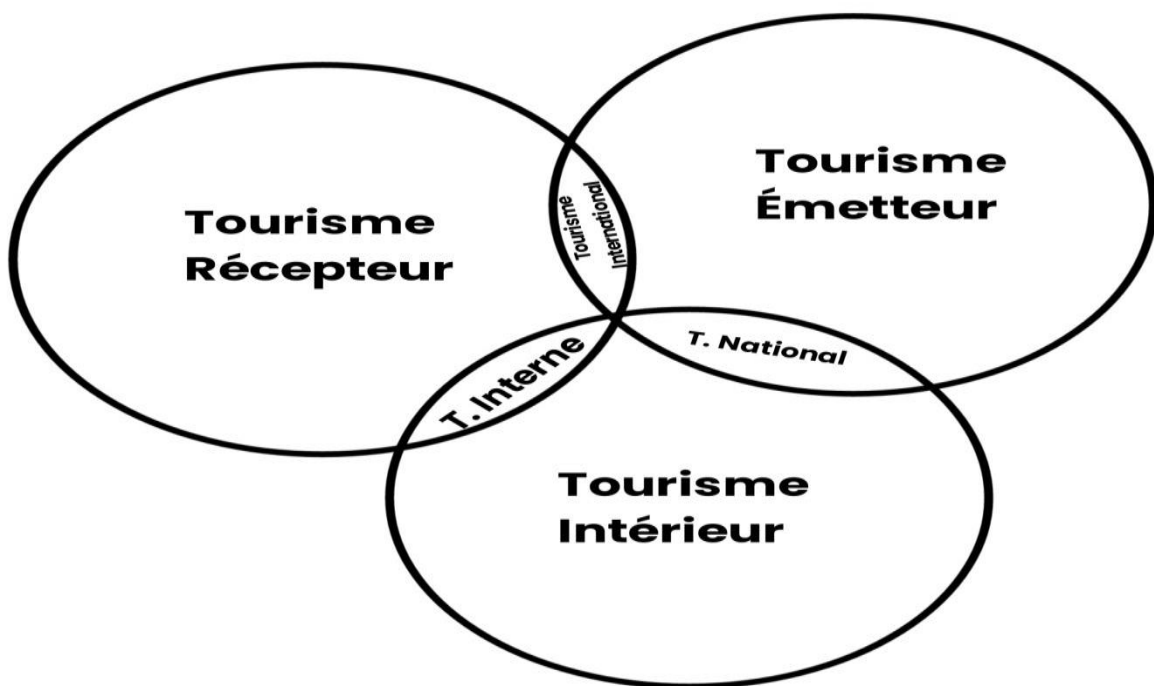


Figure 1: Schéma illustratif des points cumulatifs entre différents types et formes de tourisme

Source : Résultats issus de l'entretien avec le DDT

De ce schéma, on peut comprendre les liens que partage le tourisme intérieur avec les autres formes et types de tourisme. Ici, le tourisme intérieur intègre le tourisme interne ainsi que le tourisme national. Or ceux-ci appartiennent respectivement au tourisme récepteur et au tourisme émetteur. Par contre, le tourisme interne n'inclut pas le tourisme international bien que ce dernier appartienne au tourisme récepteur et au tourisme émetteur.

1.1.3. Revue de la littérature

- **Ouidah et son patrimoine local**

En matière de patrimoine local en Afrique francophone, deux principaux ouvrages semblent nécessaires en matière de références. En premier, *Patrimoine culturel et développement local. Un guide à l'attention des communautés locales africaines : CRAterre, UNESCO. p.108, 2006.*, réalisé sous la direction de Barillet C., Joffroy T., et Longuet I., nous permet de cerner la notion de patrimoine au niveau local, puis « les rôles et les compétences des collectivités locales » vis-à-vis du patrimoine en précisant que « c'est à l'échelle locale que se joue l'articulation entre patrimoine et projet urbain, patrimoine et projet de territoire ». Cet ouvrage qui est le fruit des recherches des spécialistes du patrimoine en Afrique vient souligner l'importance des communautés à la base et la nécessité de leur implication dans la gestion du patrimoine culturel présent dans leur milieu. Il dresse d'autre part, comment orienter le développement local et communautaire en associant les communautés locales à la gestion du patrimoine local. Il évoque donc les actions cumulées que doivent mener les communautés locales vis-à-vis du patrimoine local ; sans pour autant préciser les types de patrimoines concernés, ni évoquer un plan de sauvegarde ou de valorisation d'un tel patrimoine. Le second ouvrage annoncé est, *Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone : appui aux politiques locales. AIMF, 2012.* Réalisé sous la direction d'Ardesi Arianna et de Barkonirina Rakotomony, il vient « renforcer les capacités des autorités locales d'Afrique de l'ouest dans le domaine de la protection et de la valorisation durables du patrimoine culturel ». Il propose de même, un ensemble « d'outils d'aides aux décisions » pouvant impacter directement sur le patrimoine local par des actions ciblées de six d'Afrique (06) pays dont le Bénin avec en l'occurrence, les villes d'Abomey et de Ouidah comme bénéficiaires.

Il faut essentiellement rappeler que Ouidah a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques vu son riche patrimoine et son histoire. C'est ainsi qu'en vue de mettre en exergue les potentialités patrimoniales de Ouidah, de Souza et Sogan (2007) ont élaboré un inventaire du patrimoine culturel immobilier de la commune de Ouidah. Leur but était de contribuer à la sauvegarde du patrimoine bâti à Ouidah. Ils abordent dans l'ouvrage, les aspects historiques qui font de ces bâtiments historiques, un patrimoine partagé. Après eux, et toujours dans le cadre du patrimoine local, Sandrine L. Dossou (2012), dans *Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien*, fait un inventaire sur le patrimoine bâti de la ville et y mentionne l'importance de « mettre en place une politique de développement local qui œuvre à la sauvegarde, la conservation, la mise en valeur des patrimoines et au développement touristique. » Ce travail porte son utilité dans le fait qu'il est parti d'un inventaire sur le patrimoine bâti de type afro-brésilien présent à Ouidah. D'autre part, l'auteure expose les problèmes auxquels ce patrimoine architectural est confronté en proposant des pistes de solutions pour y remédier. Toutefois, elle ne fait pas mention du patrimoine culturel immatériel de Ouidah ni d'un plan de mise en tourisme calqué sur le public béninois.

Pour ce qui relève du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI), différents auteurs y ont consacré des travaux ayant chacun, apporté des lumières sur cet aspect du patrimoine ouidahnien. Alain Sinou et Bernadin Agbo dans *Ouidah et son patrimoine*, ORSTOM, SERHAU, Paris-Cotonou;1991, abordant l'aspect religieux de la ville de Ouidah, estiment que « toutes les religions de la région, animiste, chrétienne et musulmane sont présentes à Ouidah, même si cette ville est considérée comme le berceau des cultes Vodoun. » Ils ressortent dans cet ouvrage, les emplacements des différents temples cultuels présents à Ouidah, en mettant beaucoup plus l'accent sur les pratiques sociales qui en sont liées. Ce document renseigne par conséquent, bien assez sur le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de Ouidah. Toutefois, les implications touristiques d'un tel patrimoine n'y sont pas abordées. C'est là un vide qu'il importe de combler. Toujours dans le même sens, à travers un mémoire de master en gestion du patrimoine culturel sur : *Sauvegarde du patrimoine culturel afro-brésilien : le cas du Bourian*, Evelyne Alitonou aborde également l'aspect immatériel du patrimoine culturel ouidahnien. Ce faisant, elle articule sa recherche autour du masque *Bourian*, un patrimoine typique aux afro-brésiliens très représentés à Ouidah. L'intérêt de cette étude est qu'elle met en avant la nécessité de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel sans occulter les actions de valorisation de ce type de patrimoine. Bien que constituant un essentiel pilier à notre étude qui s'intéresse à la sauvegarde, la promotion et la mise en tourisme du patrimoine culturel de Ouidah, cette recherche d'Alitonou n'aborde pas vraiment les implications touristiques du masque *Bourian*. On se retrouve par conséquent, face à une brèche que nous espérons obstruer.

D'un autre côté, à travers un mémoire de master sur le thème *Valorisation culturelle et touristique du noyau historique de Ouidah au Bénin : création d'un centre d'interprétation historique sur la traite transatlantique et ses éléments associés*, Rémy C. Dovonou apporte des éléments additionnels sur la culture à Ouidah et les éventuelles retombées touristiques qu'elle pourrait engendrer. Il commence d'abord par mettre en avant les différents sites historiques de la ville en rappelant leurs rôles dans le passé. Ensuite, il part de ces atouts pour proposer des points d'attraction au tourisme dans la zone. Ce faisant, l'auteur souligne la nécessité de valoriser le patrimoine local en le promouvant au moyen du tourisme. Bien qu'orienté vers le tourisme, l'auteur n'a pas vraiment ciblé les touristes béninois. Il a par ailleurs proposé des solutions en apport à la valorisation du patrimoine culturel au moyen du tourisme international. Mais il est important de rappeler que pour être promu, le patrimoine culturel doit être identifié et enregistré à travers un inventaire. Cet aspect sera abordé en 2015 par Paul Akogni. Ce dernier, à travers sa thèse sur : *Pratiques sociales, rituels et événements festifs au Bénin : de la patrimonialisation au développement du territoire*, met l'accent sur les actions de sauvegarde, de valorisation et de promotion du patrimoine culturel. Il évoque à cet effet, la notion de patrimonialisation qui joue un important rôle dans le cheminement d'un bien vers le rang de patrimoine culturel reconnu. De même, il accentue son étude sur l'aspect développeur de territoire que cache le patrimoine culturel. Cette thèse met en effet en lumière les retombées de la patrimonialisation qui est un processus essentiel permettant la valorisation du patrimoine culturel. Valorisation qui facilite la promotion du patrimoine culturel ; ce qui par conséquent, produit de la richesse. D'où le développement du territoire. Ainsi, considérés dans leur ensemble, ces différents travaux nous renseignent sur l'état actuel

du patrimoine local de Ouidah et constituent dans le même temps, les prémices de celui que nous élaborons.

- **Le tourisme intérieur**

Au Bénin, le tourisme prend une envergure de plus en plus considérable. Car selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le Bénin est la cinquième destination touristique de l'Afrique de l'ouest avec 240.000 visiteurs en 2014 derrière le Nigéria, le Sénégal, le Ghana et le Togo. (OMT, 2015) En 2020, la population du Bénin est estimée à 12.864.634 habitants ; un nombre assez important quand on pense à la pratique d'un tourisme intérieur dans le pays en considérant, ne serait-ce que sa moitié comme touristes nationaux et le quart comme touristes en destination de Ouidah. Car ailleurs dans le monde, cette forme de tourisme est remarquable de par ses prouesses. Les pays en développement tels que le Brésil, la Chine, le Danemark, la Suède, l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Rwanda, ont calqué leurs politiques touristiques sur le tourisme intérieur. Par conséquent, les chiffres de ce tourisme sont spectaculaires et mieux, l'économie de ces pays en dépend considérablement.

C'est ce que démontre Benjamin Taunay (2011) dans *Le tourisme intérieur chinois*, abordant et en exposant les influences du tourisme intérieur chinois. Selon ses rapports, « la chine a enregistré 400 millions de touristes nationaux contre 15 millions de touristes internationaux en 2011 ». Il met également en exergue combien les chinois sont attachés à la consommation locale en la manifestant à travers le tourisme intérieur. Ensuite, il aborde les raisons d'un tel choix en exposant enfin, les résultats du tourisme intérieur chinois par son flux. Le tourisme intérieur chinois enregistre donc deux fois plus de visiteurs que le tourisme international. Abordant d'autre part les avantages de cette forme de tourisme, le même auteur soutient qu'il fait ressentir aux touristes, « l'affirmation d'une identité collective, la filiation entre pratiques anciennes et actuelles » et « l'évocation d'une époque si proche et si lointaine ». C'est donc un tourisme qui, non seulement, renseigne le touriste mais lui en apporte davantage sur le plan émotif parce que le rapprochant d'une communauté à laquelle il éprouve une singulière fierté d'appartenir.

D'un autre côté, Hervé Thiéry. (2015) dans *Lieux et flux du tourisme intérieur brésilien*, expose les « spectaculaires » chiffres du tourisme intérieur, un « tourisme purement national ». Le Brésil qui compte 200 millions d'habitants en 2012, « enregistre 59 millions de touristes nationaux et 190 millions de voyages-passagers dans les régions du pays ». Grâce à cette étude, Hervé Thiéry découvre que « le tourisme intérieur brésilien rapporte plus de dix fois que celui des étrangers ». Le tourisme international y est quasiment absent. On remarque par conséquent que le tourisme intérieur, présente d'importantes statistiques et un flux touristique majeur quand il est bien mis en œuvre. C'est ce qu'évoquent Parent Sylvie et Jean-Louis Klein (2009). Ces derniers, dans un article scientifique intitulé : *Le développement communautaire et le tourisme : une analyse comparative*, abordent la mise en tourisme du patrimoine local. De ce fait, ils calquent leur analyse sur les contributions des communautés locale dans le processus de sauvegarde du patrimoine local et surtout, leur participation à sa valorisation par le tourisme récepteur Bien que réalisé sur les réalités européennes, cet ouvrage nous permet d'appréhender dans quels cadres l'on peut orienter la mise en tourisme du patrimoine culturel en partant des actions nécessaires pouvant contribuer à relever un tel défi. Après eux, Mohamed Idir (2013), dans l'article scientifique *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie*, mentionne l'étroite relation entre le

patrimoine culturel et le tourisme. Il centre son analyse sur l'importance du patrimoine culturel et le rôle que joue sa mise en tourisme dans le processus de développement. A travers cette étude, on entrevoit également les apports du tourisme au développement du territoire et de ses contributions à l'autonomisation des communautés. Enfin, Zamira Rakmotava (2016), à travers un article scientifique intitulé *Tourisme et autonomisation des communautés locales*, a évoqué les avantages du tourisme récepteur dans le milieu où il est mis en œuvre. Elle soutient à cet effet que le tourisme à lui seul, peut contribuer à l'autonomisation des populations à la base. Mais nécessite des plans concrets pour en arriver à bout. Ainsi, cet article en apporte à notre recherche quand il expose l'effectivité du développement local orienté sur la pratique du tourisme. Même s'il ne s'agit pas exactement de tourisme intérieur, pourrions en faire un pilier qui serve à la présente étude. Par conséquent, bien que n'étant pas encore à la hauteur de ces pays cités, le Bénin peut s'inspirer un modèle de tourisme intérieur de ces exemples afin d'atteindre plus rapidement et efficacement ses objectifs touristiques.

1.2. Cadre institutionnel

Pour réaliser ce mémoire, nous avons effectué un stage d'immersion à la Direction du Patrimoine Culturel.

1.2.1. Présentation de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC)

❖ Situation géographique

La Direction du Patrimoine Culturel (DPC) est située dans la ville de Cotonou, au quartier Scoa-Gbeto dans le cinquième arrondissement. Elle partage la même voie que l'immeuble « Amani Meulbes » habituellement utilisé pour l'indiquer. Plus largement, elle se situe entre les quartiers Missèbo, Zongo, Jonquet et St Michel. Le site même de la DPC est hébergé par un immeuble carrelé de couleurs marron et beige, un immeuble de type R+3. De ce fait, la DPC est actuellement la seule institution qui exploite le bâtiment.

❖ Organigramme

La DPC est l'une des trois directions techniques du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA), au côté de la Direction du Développement Touristique (DDT) et de la Direction des Arts et du Livre (DAL). Elle est régie à juste titre, par l'arrêté 2018 n°04 8/MTCS/DC/SGM/DPC/SA039SGG18 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction du Patrimoine Culturel. Cette institution tient à sa tête une direction et différents services que l'arrêté ci-dessus nous permettra d'approfondir.

- ✓ **La Direction :** La DPC est dirigée par un Directeur nommé par décret pris en conseil des Ministres sur proposition du Ministre en charge de la Culture. Selon l'arrêté ci-dessus, il a pour responsabilités, « l'exécution au niveau national des décisions du Ministre en charge de la culture en matière de la protection du patrimoine culturel ; l'administration/ gestion des musées, monuments et sites nationaux sur toute l'étendue du territoire national ; l'élaboration et l'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA) de la Direction ; et l'organisation, la coordination et le contrôle de l'exécution des activités programmées au niveau de la Direction. » L'actuel Directeur de la DPC est le Docteur Paul Akogni, spécialiste du Patrimoine Culturel Immatériel et professeur d'université au Bénin.

- ✓ **Le service administratif et des ressources (SAR) :** Ce service est chargé d'assurer la gestion des ressources matérielles, humaines et financières de la DPC.
- ✓ **Le service des musées monuments et sites (SMMS) :** Ce service est chargé de développer la fonction culturelle et éducative des musées, de faire la promotion des musées publics, privés régionaux et communautaires, de gérer les monuments et sites et d'appuyer les associations à caractère patrimonial en recherchant les moyens financiers auprès de l'Etat, ainsi que des organismes et des partenaires techniques et financiers internationaux.
- ✓ **Le service du patrimoine culturel immatériel, de la documentation et des archives (SPCIDA) :** Ce service est chargé de réaliser l'inventaire, procéder au classement des biens culturels immatériels nationaux, encourager et chercher des sources de financement, mettre en place des actions de sensibilisation des communautés à la base en mettant en place des activités de transmission par la pratique des éléments du patrimoine culturel immatériel.
- ✓ **Le service de la législation, de la formation et de la coopération et des relations avec les usagers (SLFCR) :** Il est chargé de proposer des textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection et la préservation des monuments et sites et de gérer les relations avec les usagers.

1.2.2. Contenu et enseignements du stage

Initialement, ce stage à la Direction du Patrimoine Culturel a eu lieu grâce aux exigences académiques et la nécessité pour notre fin de formation, d'approcher le monde professionnel du patrimoine culturel. Il a duré trois (03) mois. Son début remonte au lundi 21 septembre 2020 et sa fin, au vendredi 30 décembre 2020. Au cours de cette période, un maître de stage nous a été attribué et nous a suivi tout le long du parcours. Il s'agissait de M. Benoît Dagnon (Chef service patrimoine culturel immatériel, de la documentation et des archives). Puis après, nous avons été confié à Mme Evelyne Alitonou (chef service des musées monuments et sites). Nous avons alors bénéficié de leurs attentions, aides, et conseils à tous deux. Dès les premières semaines, il a été décidé de façon méthodique, que nous fassions le tour de chaque service ; ce qui eut effectivement lieu. Puis très vite, après avoir souscrit à cette exigence d'encadrement, nous nous sommes aperçus de son utilité. Puisque, justement, sans ce tour des services qui a d'ailleurs permis de connaître ce qui se fait à chaque niveau, nous ne serions probablement pas en mesure de rédiger le présent rapport, ni avec autant de précisions que de certitudes. Surtout au niveau du service des musées monuments et sites, nous avons appris à enregistrer les courriers venus du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, et même, à les traiter tel qu'on nous l'a appris. Le chef service tenant à ce que notre parcours ne connaisse point d'ennuis, s'arrangeait pour toujours nous mettre une tâche sous la main. Quand ce n'est pas le cas, il s'agissait de séances qui avaient lieu dans son bureau où

nous discussions de questions culturelles et faisons des analyses sur l'actualité patrimoniale et culturelle au Bénin.

Le tour des différents services fait, ce fut maintenant l'occasion d'approcher le Directeur du Patrimoine Culturel (DPC). Sous la garde du Directeur, nous avons d'abord commencé par quelques exercices de stagiaires. Il est même arrivé plus d'une fois, que l'on nous ait sollicité pour la multiplication de documents (supports d'ateliers) en des dizaines d'exemplaires. Cela arrive parfois avec les activités spéciales de la direction, des ateliers où certains agents de la DPC devraient apprêter le nécessaire (document pour chaque participant, bloc note, ordre du jour, stylo, etc.). Ensuite, toujours avec le Directeur, nous avons aidé parfois, à rédiger des réponses aux courriers reçus. Cette étape n'a pas tardé à nous rappeler nos cours en rédaction administrative avec les formules et les différents formats des lettres administratives.

Dès la fin du premier mois, à travers l'aide de Mme Evelyne Alitonou et de M. Guidi, un bureau nous a été aménagé. Nous en avons surtout profité pour aider le chef service, et le directeur, à faire la saisie de quelques pages quand cela était nécessaire. Parallèlement, nous travaillions avec le Directeur, qui, par le plus grand hasard, était également notre maître de mémoire, sur les étapes nécessaires à la rédaction du mémoire. Il est donc évident que le combiné de toutes ces réalités et des facteurs les ayant occasionnées, a beaucoup aidé à la concrétisation du travail bien fait encore que, le suivi venait de partout. Au fur et à mesure que les supérieurs apportaient leurs observations et avis, nous les appliquions et orientations de nouveau le travail dans le sens adéquat. À telle enseigne que nous avons fini par nous y habituer et en tirer bénéfice. Ainsi pourrait brièvement se décrire, notre passage à la Direction du Patrimoine Culturel. Il est pour finir, important d'adresser nos remerciements les plus sincères, à tout ce personnel qui nous a autant apporté. Nous espérons dans le même temps, que les liens tissés pendant tout ce temps seront nourris et persisteront longtemps.

1.2.3. Acquis du stage pour le projet de mémoire

Le sujet objet de ce mémoire est : Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah. De ce thème, deux axes majeurs se dégagent : un aspect purement patrimonial puis un volet touristique. L'axe patrimonial parce qu'il s'agit avant tout de patrimoine culturel et le volet touristique puisque le thème aborde le tourisme intérieur.

- **Le patrimoine local dans le patrimoine culturel**

Le patrimoine local désignant les patrimoines à l'échelle locale, renferme de ce fait, les patrimoines de type culturel au sein d'une communauté dans une localité définie. Cela étant, le patrimoine culturel où qu'il soit au Bénin, relève de l'autorité de la Direction du Patrimoine Culturel, qui est déjà, la première référence en matière de patrimoine au Bénin. Puisque cette direction a notamment pour attributions, la protection et la promotion du patrimoine culturel. C'est elle qui, de par son service des musées monuments et sites, développe la fonction culturelle dans les musées, fait l'inventaire et la promotion des musées publics, privés régionaux et communautaires puis, appuie les associations à caractère patrimonial. Aussi, grâce à son service du patrimoine culturel immatériel, de la documentation et des archives,

elle réalise l'inventaire et le recensement et procède au classement des biens culturels immatériels nationaux puis promeut le patrimoine culturel immatériel. D'un autre côté, rappelons que ce travail se calque sur la promotion du patrimoine culturel. Ce faisant, il faut au prime abord évaluer le potentiel patrimonial. Cette évaluation s'apparente un peu à l'inventaire. Or, les travaux d'inventaire de patrimoine au Bénin se font par la Direction du Patrimoine Culturel et non pas dans son dos. Il s'avère ainsi nécessaire, de se rapprocher d'une telle direction quand on veut traiter d'une question relevant du patrimoine culturel au Bénin et de surcroît, quand celle-ci en apporte au tourisme culturel béninois.

- **Le tourisme intérieur, une affaire à l'échelle nationale**

Le tourisme intérieur est avant tout, un tourisme national parce que faisant intervenir les nationaux en tant que principaux acteurs. Les circuits touristiques incluent les biens patrimoniaux, les musées, les sites et même, les éléments du patrimoine culturel immatériel qui sont retenus par l'apport technique de la Direction du Patrimoine Culturel. De même, ce n'est que grâce aux inventaires de cette direction, de son suivi et de ses interventions au niveau des biens culturels, que le patrimoine culturel est mieux promu. Le tourisme intérieur dépend d'autre part, des listes locales, régionales ou nationales du patrimoine culturel. Ces listes n'existent aussi, qu'au su et vu de la Direction du Patrimoine Culturel. De même, avant exécution, les projets touristiques devant faire intervenir le patrimoine culturel, sont soumis à la même direction pour observations, avis techniques et suivi technique. En exemple, on peut citer « le projet de la réinvention de la cité lacustre de Ganvié », actuellement en cours par l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et du développement du Tourisme (ANPT), qui bénéficie de l'apport technique de la Direction du Patrimoine Culturel pour ce qui est de sa faisabilité et de ses possibles impacts sur le site de la cité lacustre. Par conséquent, si le patrimoine culturel est le grand facteur dont dépend le tourisme, le choix de la Direction du Patrimoine Culturel, en tant que cadre institutionnel pour le présent travail, trouve toute sa pertinence et sa justification.

1.3. Cadre méthodologique

1.3.1. Approche méthodologique

L'objectif général de cette recherche consiste à contribuer au développement du tourisme intérieur béninois à partir du patrimoine local. Ainsi, nous exploitons de façon croisée, deux approches méthodologiques généralement rencontrées les sciences sociales où s'inscrivent l'histoire de l'art et le tourisme. Il s'agit de la méthode qualitative et de la méthode quantitative. Ici, la recherche qualitative est axée sur une catégorie de cible qui est inclut dans la population mère qui nous intéresse. Cette catégorie renferme les gestionnaires du patrimoine en activité à la DPC, les conservateurs des musées visités à Ouidah, et les gestionnaires des sites patrimoniaux de Ouidah. La qualité de ces différentes personnes donne une importante valeur aux informations recueillies auprès d'eux. Quant à l'approche quantitative, elle consiste ici à croiser les chiffres spécifiques aux visites touristiques afin d'appliquer les techniques probabilistes dans l'optique de comprendre au mieux, l'actuel attrait touristique de Ouidah généré par son patrimoine culturel.

Venant aux techniques exploitées, il s'agit dans le cadre de la recherche qualitative, de l'entretien avec le guide d'entretien comme outil de recherche, du questionnaire avec les questionnaires comme outils de recherche et enfin, de l'observation directe. Les entretiens et les questionnaires ont été conçus avec des questions semi-ouvertes et des questions fermées. Ceci de manière à recueillir les perceptions, les jugements de valeur, les expériences des différentes cibles afin de les inclure aux analyses. Ainsi, croisant les deux approches méthodologiques, nous avons pu asseoir à bien le cadre méthodologique de la recherche dans l'optique de faciliter le traitement des informations recueillies. Mais avant, il est important de préciser les contours des outils de recherche ainsi que les contextes de leur stricte application.

1.3.2. Les outils de recherche

- **La recherche documentaire :**

D'abord exploratoire, la recherche documentaire a permis de définir la thématique objet de notre étude. Elle a beaucoup apporté dans le cadre théorique avec la conceptualisation des différents concepts. Ensuite, elle a vraiment pris forme avec la consultation de documents sur le patrimoine culturel. Ceci, dans le but de mieux appréhender la sphère dans laquelle se définit la recherche. La revue des patrimoines *in situ* disponible en ligne, a été une source importante d'informations avec la consultation de divers articles sur le patrimoine culturel. Le champ patrimonial bien défini, s'est alors ensuivi la recherche sur le tourisme en général, puis, un peu plus spécifiquement sur le tourisme intérieur. A ce niveau, la revue *Théoros*, une revue scientifique sur le tourisme en général, a été la ressource la plus exploitée. Nous avons par conséquent consulté tous les documents jugés intéressants et pouvant aider à recueillir les données afin de conceptualiser au mieux notre étude.

Hormis la recherche documentaire en ligne, nous avons aussi fait recours à des documents numériques et physiques. C'est ainsi que nous avons consulté quelques outils réglementaires ou juridiques régissant le patrimoine culturel au Bénin en général, puis à Ouidah en particulier. On peut citer la politique nationale de la culture (2013-2025) et le PDC3 (2017) de Ouidah. Nous n'avons de même pas écarté de notre recherche, les dispositions internationales connues sur le patrimoine culturel. Cela nous ayant aidé à consulter les différentes conventions de l'UNESCO traitant et spécifiant les concepts clés de la thématique de la présente étude. De même, certains documents élaborés sur Ouidah ont été consultés sur place dans le fonds documentaire de la Direction du Patrimoine Culturel. Toutefois, les documents consultés et exploités dans le présent travail ont été référencés dans la bibliographie au tout bas.

- **L'enquête par questionnaire :**

Une fois élaborés, les questionnaires ont été soumis soit à des autorités, soit à des professionnels en charge du patrimoine ou du tourisme culturels au Bénin conformément à notre population cible. Le but étant de recueillir leurs avis, perceptions et opinions sur la

question du patrimoine ouidahien, son état, les facteurs de sa sauvegarde, de sa valorisation et surtout, sur sa promotion à travers la mise en tourisme. Au prime abord, les questionnaires ont été administrés aux gestionnaires du patrimoine culturel rencontrés à la Direction du Patrimoine Culturel ainsi qu'aux spécialistes du développement du tourisme rencontrés à la Direction du Développement Touristique. Ensuite, dans le cadre de l'enquête de terrain, nous avons élaboré un questionnaire adressé aux autorités en charge des patrimoines culturels à Ouidah. Ceux-ci représentent un important pourcentage dans la recherche puisqu'étant au contact direct des biens patrimoniaux de Ouidah. La plupart des sites patrimoniaux de Ouidah étant privés, nous nous sommes rapprochés des responsables les ayant en charge. Ce qui nous a permis d'obtenir des informations sur une brève histoire sur les biens ou sites concernés, sur les moyens mis en œuvre pour leur conservation et leur valorisation ainsi que les difficultés rencontrées dans leur gestion.

- **Les entretiens**

Réalisés en nombre restreint, les entretiens visaient à découvrir les mécanismes de conservation, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel à Ouidah. Ce sont d'ailleurs les entretiens qui nous ont permis de comprendre les liens entre le patrimoine culturel et le développement touristique au Bénin. Faits en nombre restreint, les informations issues des entretiens revêtent une valeur qualitative. Car ils ont eu lieu soit avec des spécialiste du patrimoine que sont le Directeur du patrimoine Culturel (DPC), deux chefs services de la DPC ; soit avec les spécialistes du développement du tourisme au Bénin avec en l'occurrence, le Directeur du Développement Touristique au Bénin (DDT). D'autre part, l'enquête par entretien s'est également étendue aux gestionnaires de patrimoine et aux acteurs touristiques en activité à Ouidah. Il s'agit précisément du gestionnaire du Temple des Pythons et du gestionnaire de l'Office du Tourisme de Ouidah. Le premier nous a beaucoup plus entretenus sur les mécanismes de promotions du patrimoine culturel déjà à l'œuvre à Ouidah, sur les difficultés rencontrées et les défis à relever pour un réel décollage touristique à Ouidah. Le second, après nous avoir fait savoir les attributions de l'Office du Tourisme de Ouidah, a exposé comment sont pratiquées les visites à Ouidah et les circuits touristiques disponibles. C'est surtout grâce à ces informateurs que nous avons eu le flux des visites sur les sites, et pour finir, leurs attentes propre vis-à-vis du tourisme. Le temps passé en leur compagnie nous a aidé à faire des observations directes sur les visites, les types de visiteurs fréquents et sur les préférences des visiteurs. Toutes les précisions sur les résultats issus de ces différentes démarches de recherche sont consignées dans la synthèse des éléments de réponses obtenues.

1.3.3. Présentation de la population cible

Description de la commune de Ouidah

La Commune de Ouidah est située 2° et 2°15 de la latitude Nord et entre 6°15 et 6°30 de la longitude Est, puis s'étend sur une superficie d'environ 364 Km². (PDC₃ Ouidah, 2017)

Elle est limitée au Nord par les communes de Kpomassè et Tori-bossito, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la Commune d'Abomey-Calavi et à l'Ouest par les Communes de Kpomassè et Grand-Popo. Etymologiquement, le nom Ouidah serait venu de l'appellation des *Fon* pour désigner les premiers habitants de la localité, les *Xwéda*. Ensuite, cette appellation subira des changements phonétiques et morphologiques selon la langue dans laquelle il est employé. C'est ainsi qu'après les portugais, les hollandais et les danois, le terme « Ouidah » a été attribué à « Gléhoué » par les Français au XVII^{ème} siècle. Aussi, la population de Ouidah est estimée en 2016, à 197720 habitants selon les chiffres de l'Institut National de la Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE) (PDC₃ Ouidah, 2017).

Brève histoire sur Ouidah

La présentation de Ouidah ne saurait être faite sans une immersion dans son histoire. Ancien comptoir ayant beaucoup servi lors de la traite transatlantique qui s'est développée sur la côte notamment à partir du XVI^{ème} siècle, cette cité attirait plus d'un à cause de ses richesses naturelles. D'abord occupée par les Fons d'Abomey, elle servait de base agricole avec la culture de différents produits agricoles. Le nom « Gléhoué » attribué à Ouidah est bien parlant. Il signifie en *fongbe*, « la maison des champs ». C'est après que Ouidah sera tournée vers une autre forme d'affaire : le commerce d'esclaves. Ainsi, « les échanges commerciaux se développèrent vite et bientôt, se spécialisent autour du commerce des esclaves qu'alimentaient les guerres ethniques ». (Vignondé, 2002) Dès lors, Ouidah sera convoitée par les Hollandais, les Anglais, les Portugais et les Français qui, à tour de rôle, passaient le large de la côte nourrissant le fructueux commerce des esclaves. Ils y installèrent des forts pour mieux étendre leurs activités.

C'est à Ouidah que fut installé le marché des esclaves connu sur le nom de la place aux enchères. Des esclaves pour la plupart captivés dans les raids et les croisades répétés par le royaume de Danhomè dans les couloirs d'Oyo, dans le royaume Popo, dans le pays *Mahi*. Si bien que Ouidah est devenu un point de jonction de différentes cultures. On y compte les *Fon*, les *Mahi*, les *Yoruba*, les *Xwéda* ou *Péda*, les *Guin*. Cette diversité culturelle se verra amplifiée par le retour sur les côtes ouidahniennes, des descendants d'anciens esclaves, les *Agoudas* revenus de Bahia, du Brésil. Et comme à chaque peuple sa culture, ses us et coutumes, la riche histoire de Ouidah lui confère une dense culture, et un vaste patrimoine culturel. Un patrimoine tant matériel (une architecture de style afro-brésilien, le monument de la porte du Non-Retour, les forts et bâtiments coloniaux, etc.), qu'immatériel (les différents rituels, le Vodun, le bourian, les espaces qui leur sont affiliées, ...), un patrimoine naturel (la forêt Sacrée Kpassè, les berges incitant à l'écotourisme, ...) et humain (les garants de la tradition orale, les dignitaires, les prêtres et prêtresses Vodun, ...).

En effet, pour mieux réussir notre étude et mieux approcher le patrimoine culturel de Ouidah, nous avons ciblé une catégorie de personnes pour mener à bien la recherche. Il s'agit en premier lieu, des autorités locales à la charge des biens culturels et patrimoniaux de Ouidah et des autorités à la charge du patrimoine et du tourisme au Bénin.

CHAPITRE : 2

TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS DE RECHERCHE

Chapitre 2 : Traitement et analyse des résultats de recherche

Ce chapitre comporte la synthèse des données issues de la recherche de terrain, ainsi que l'analyse faite de ces données, la mise en relation de ladite analyse avec les objectifs visés et enfin, la vérification des hypothèses de recherche émises.

2.1. Synthèse des éléments de réponses obtenus

Conformément à notre premier objectif spécifique qui consiste à évaluer le potentiel patrimonial de Ouidah, nous avons entrepris la recherche de terrain en mettant en œuvre les outils différents de recherche préparés dans le but de collecter des données relatives au patrimoine culturel de Ouidah. Ainsi, les éléments de réponses obtenus associés aux données issues de nos précédentes documentations, nous permettent de proposer un répertoire du patrimoine ouidahni. La priorité est à cet effet, mise sur les sites et biens patrimoniaux ayant une valeur historique et que les communautés vivant dans ce milieu reconnaissent en tant que faisant partie de leur patrimoine commun et s'en identifient par conséquent. Le répertoire ainsi élaboré se décline comme suit :

Tableau n°1 : Les sites de la route de l'esclave

Ce circuit touristique qui s'étant normalement d'Abomey à Ouidah, comprend environ Sept sites patrimoniaux à Ouidah qui retracent l'histoire de la traite négrière.

Sites patrimoniaux concernés	Statut patrimonial	Description du site	Etat du patrimoine concerné	Photos d'illustration du site
La place aux Enchères	Bien inscrit sur la liste indicative du Bénin	Symbole vivant de la traite négrière, c'était sous cet arbre que l'on marchandait les esclaves avant de les marquer au fer chaud avant de les embarquer dans les navires en destination aux Amériques, aux Antilles ou aux Caraïbes. Ce commerce fut florissant sous le règne du roi Ghézo avec son ami le négociant portugais Francisco de Souza dit Chacha.	Le site est actuellement en réhabilitation dans le cadre d'un projet gouvernemental visant à reconstituer la route de l'esclave. Le site est pour ce fait, en chantier.	(Voir figure n° 2 au bas du tableau)
L'arbre de l'oubli	Bien inscrit sur la liste indicative du Bénin	Après la place aux enchères, les esclaves, menottés en fers lourds, sont conduits vers l'arbre de l'oubli. Cet arbre, appelé <i>Kpati</i> en fongbe, joue un rôle amnésique dans la traversée. Les femmes doivent la contourner 7 fois tandis que les	Le site reste remarquable grâce à la sculpture de Sirène érigée par un artiste béninois lors de la première édition du Festival Ouidah 92. La sirène qui symbolise les forces des eaux, honore les esclaves jetés à la	(Voir figure n° 3 au bas du tableau)

		hommes la contournaient 9 fois. Si bien qu'après les tours, ils oubliaient pour peu, leur passé, leur origine et leur identité culturelle. Aujourd'hui, l'arbre d'origine n'y est plus mais ses rejetons rappellent ce grand passé.	mer pendant la traversée.	
La case Zomaï	Bien inscrit sur la liste indicative du Bénin	Zomaï, qui signifie là où le feu ne va pas, était une case noire où l'on entassait les esclaves. Cette case avait deux fonctions : désorienter les esclaves et les habituer à la vie du bateau où plane le noir total. Ils y restaient pendant deux semaines environs avant d'être déplacés. Aujourd'hui, la case en terre battue a disparu. Il y a depuis quelques années sur le site de la case Zomaï une sculpture érigée dans laquelle on déchiffre des figures d'esclaves des divers peuples ayant subi cet affront par le passé. On pouvait les reconnaître au moyen des balafres sur leurs joues. Ce qui renvoi au peuple précis auquel l'esclave était issu. A côté de la sculpture principale, il y a aussi deux autres qui illustrent deux esclaves	Le site tel qu'il est depuis un certain nombre d'années n'a pas changé. Il pourrait subir des travaux de restaurations pour prolonger sa résistance au temps sans aucune atteinte à son authenticité. Mais le grand immeuble derrière le site ne permet pas qu'il soit aisément repérable ce qui joue contre sa visibilité.	(Voir figure n° 4 au bas du tableau)

		sauvagement menottés et ce, jusqu'aux dents. Ce qui rappelle les traitements infligés aux esclaves rebelles en ce moment.		
La fosse Commune	Bien inscrit sur la liste indicative du Bénin	Encore appelé le mémorial de Zungbodji, il est un mur de lamentation qui rappelle le traitement réservé aux esclaves affaiblis malades ou morts. Avec une profondeur de 6 à 7 mètres, ce trou a reçu des centaines d'esclaves dont les squelettes et les chaines ont été retrouvés après des fouilles archéologiques. C'est en 1992 que le mur a été construit par un artiste béninois et qui illustre les différentes dispositions imposées aux esclaves dans la case noire, en route pour la plage et dans les caves des bateaux négriers.	Le site de la Fosse commune est actuellement en réhabilitation. On peut donc espérer que ces travaux lui assureront une plus longue résistance au temps et surtout, d'être en permanence conservé.	(Voir figure n° 5 au bas du tableau)

L'arbre de Retour	Bien inscrit sur la liste indicative du Bénin	Planté en 1727 sur recommandations du roi Agadja, l'arbre de retour semble avoir les mêmes fonctions que les autels portatifs, <i>Asen</i> . Cet arbre était destiné à recueillir le retour des âmes d'esclaves morts sur les terres du nouveau monde. Il symbolise l'idée que les esclaves étaient seulement vendus de corps et donc, leurs âmes devaient revenir sur leur terre après leur mort. Les fruits de l'arbre de retour sont utilisés dans le traitement de l'éléphantiasis.	Vu ses trois siècles d'existence au moins, cet arbre est dans un vieil état. De même, la sculpture qui, quelques années auparavant était devant l'arbre, n'y est plus. Ce qui touche à l'authenticité du site.	(Voir figure n° 6 au bas du tableau)
La Porte du Non-Retour	Bien inscrit sur la liste indicative du Bénin	Ce monument érigé de justesse au bord de la plage de Ouidah, rappelle comment les navires négriers accostèrent et repartaient chargés de plusieurs centaines d'esclaves. Le monument de la porte du Non-Retour cache le fait que ceux qui partaient ne revenaient plus. Aujourd'hui, il est l'un des monuments les plus symboliques au Bénin. Non loin de que trouve le bâtiment qui avait abrité les esclaves pour le derniers bateau ayant quitté mes côtes de Ouidah en 1859.	Le site de la Porte du Non-Retour est actuellement en chantier et n'est pas accessible au public. Il ne peut être vu que de loin en attendant la fin des travaux.	(Voir figure n°7 au bas du tableau)

Figure n° 2 : La place aux enchères



Figure n° 2 : La place aux enchères (avant travaux et en cours de travaux de réhabilitation)

Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n° 3 : L'arbre de l'oubli



Prise de vue : Sidoine AHOTON, Juillet 2021

Figure n° 4: La case Zomai



Figure n° 4 : La case Zomai

Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n° 5 : La Fosse commune ou le Mémorial de Zungbodji



Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n°6: L'arbre de Retour



Figure n°6 : L'arbre de Retour ; Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n° 7 : La Porte du Non- Retour



Figure n° 7.1 : La Porte du Non- Retour (vue avant les travaux de réhabilitation)
Source : Fonds d'images de l'Office du Tourisme de Ouidah

Tableau n°2 : Les biens culturels immobiliers de Ouidah

Les biens immobiliers du Patrimoine Culturel de Ouidah	Biens concernés	Description du bien concerné	Etat du patrimoine concerné	Illustrations
Les bâtiments coloniaux	Le Fort Portugais	Remarquable par son architecture colonial, il demeure l'unique fort encore présent à Ouidah. Erigé en 1721 par l'Etat portugais, il servît à entretenir des relations diplomatiques et commerciales avec le pouvoir en place. Il faudra attendre 1996 avant qu'il ne devienne une propriété de l'Etat béninois. Trois ans après, il est classé monument historique et sera ensuite restauré pour abriter le musée d'Histoire de Ouidah dès 1967. Constitué d'onze salles, le musée expose des objets témoins de l'esclavage (menottes, chaînes), des collections acquises depuis 1967 par dons, achats ou issus de fouilles archéologiques. Revenant à son architecture, il faut noter que les murs sont faits en ciment et reliés par des poteaux en bétons avec des fenêtres faites en bois. Quant à la toiture, elle est faite de tuiles. Ce qui a visiblement concouru à sa résistance au temps.	Ayant abrité le musée d'Histoire de Ouidah, le fort portugais est à ce jour, en cours réhabilitation pour abriter un musée d'envergure internationale. Il est donc un peu complexe de préciser si le bâtiment a suivi des modifications ou non. Toujours est-il qu'il renaîtra tel un phœnix après les travaux et apportera une part importante à la scène touristique béninoise.	(Voir figure n° 8 au bas du tableau)
	La Maison du Brésil	Construite en 1930, elle a servi pendant trente ans environ, de résidence et d'administration aux chefs de subdivision. Après l'indépendance du Dahomey, l'actuelle Maison du Brésil fut occupée par le principal receveur d'impôt de Ouidah, et ensuite, de cadre administratif à l'Office Béninois de Sécurité Sociale (OBSS). Ce n'est qu'en 2003 qu'elle connut une restauration pour accueillir les objets du festival dénommé « <i>Festival Ouidah 92</i> ». De 2008 à 2019, elle abrite une exposition internationale « <i>Femme</i>	Aujourd'hui, la maison du Brésil est assez bien gardée et bien entretenu. Il est dirigé par deux conservateurs en charge du bon déroulement des activités en son sein et de son suivi.	(Voir figure n°9 au bas du tableau)

		<i>Bâtisseur d'Afrique</i> ». Actuellement dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement à travers lequel le musée d'Histoire de Ouidah est en réhabilitation, son personnel et ses biens ont été transférés à la Maison du Brésil. Ainsi, une exposition temporaire dénommée « Et si Ouidah m'était conté », y est actuellement en cours. Ce patrimoine matériel représente aujourd'hui un lien, un attachement direct de la terre béninoise à celle brésilienne. C'est donc un patrimoine commun méritant sauvegarde et valorisation. Ce qui effectivement, se fait.		
Les bâtiments	La villa Adjavon (style afro-brésilien)	Erigé en 1922 par un grand commerçant originaire de Togo, la villa Adjavon contribue à vérifier la mémoire de Ouidah remarquable par son architecture afro-brésilienne, elle entremêle architecture brésilienne, coloniale avec une touche baroque (Europe XVI et XVII^{ème} siècles). Construite en bordure d'une ruelle, elle offre une devanture hors pair avec au fronton, l'inscription « Villa Adjavon 1922 ». Avec son intérieur bien distingué, il bénéficie d'une aération naturelle que facilitent ses grandes fenêtres. Depuis novembre 2013, la villa Adjavon abrite un musée d'art contemporain chaperonné par la fondation Zinsou. Le principal but de cette initiative étant de contribuer à la préservation du patrimoine artistique africain	La villa Adjavon abrite à présent un musée. Ce musée offre des expositions temporelles et thématiques et attire beaucoup de visiteurs.	(Voir figure n° 10 au bas du tableau)
	La Basilique Notre Dame (style néo-gothique)	Construite avec une architecture de style néo-gothique, la Basilique Notre Dame de Ouidah constitue une des éloquentes bâtisses composant le patrimoine religieux de Ouidah. Elle date de l'époque coloniale et sa construction a associé les femmes adeptes de Vodun ayant servi de main d'œuvre au chantier. Une image qui évoque la complémentarité religieuse dans l'ancienne cite esclavagiste. Aussi, faisant face au temple des Pythons, il est	Ce bâtiment fascine plus d'un visiteur surtout en raison de sa taille. Ce qui le rend facilement remarquable. Il constitue à cet effet, un bien de plus à visiter quand on évoque le patrimoine de Ouidah	(Voir figure n° 12 au bas du tableau)

		souvent abordé pendant les visites où l'on met l'accent sur son architecture et sa symbolique		
Le Temple des Pythons		La vénération du Python existe à Ouidah depuis au moins le XIII ^{ème} siècle. Il est un animal protecteur ayant protégé à plusieurs reprises, les Xwéda contre les attaques du royaume d'Abomey. C'est lui qui protégeait l'agriculture Houéda contre les rongeurs. Assurant la santé, la guérison et la pureté, le Python est devenu une divinité familiale appartenant à trois (03) familles de Ouidah que sont les TAKPALOKOAGBO, les ADJOVI et les ZOSSOUGBO. Ainsi donc, pour rendre hommage et honneur au Python, on offre des cérémonies, des libations et des rituels une fois tous les sept (07) ans. Le 7 étant un nombre sacré. Ces cérémonies, libations et rituels ce qui entre dans le cadre du patrimoine culturel immatériel de Ouidah.	Aujourd'hui, vu sa fonction cultuelle, et sa sacralité, le temple des Pythons est l'un des sites les plus attractifs et les plus visités à Ouidah. Il est ouvert au public et reçoit une bonne partie de tous les visiteurs venant à Ouidah. Son attrait est surtout dû à la gestion dont il bénéficie et aux efforts de professionnalisme dont fait montre le personnel en sa charge.	(Voir figure n° 10. 1 au bas du tableau)
Le patrimoine naturel	La Forêt Sacrée Kpassè (bien mixte)	Autrefois profane, la forêt sacrée Kpassè doit sa sacralité à la réincarnation en Iroko géant, du roi Xwéda Kpassè. Cette forêt qui s'ouvre sur une vaste étendue, a été aménagée en 1992 dans le cadre du « Festival Ouidah 92 ». Bien qu'étant la propriété privée de sa Majesté Mito Daho Kpassènon 18 ^{ème} du nom, roi des Xwéda, elle accueille depuis des années, des visiteurs venus d'un peu partout dans le monde. Le circuit touristique qu'offre la forêt sacrée Kpassè est constitué du paysage naturel qu'offrent ses géants fromagers, deux Irokos sacrés, et quelques autres variétés de plantes dont les feuillages composent un magnifique paysage naturel. Ce circuit intègre aussi les divinités telles que <i>Lègba</i> (intercesseur entre des hommes auprès de Dieu), <i>Sakpata</i> (dieu de la terre et de la variole), <i>Hèviosso</i> (dieu de la foudre et de l'orage), <i>Mami-Wata</i> (déesse de la mer), <i>Dan</i> (python protecteur), <i>Gu</i> (dieu	Bénéficiant des visites touristiques, ce patrimoine de type mixte a encore besoin d'une gestion digne de sa renommée. Hormis les gestionnaires locaux, il est important d'associer à sa gestion, au moins un paysagiste, un forestier et un jardinier afin d'améliorer son attraction sans jamais porter atteinte à son authenticité ni à sa sacralité.	(Voir figure n° 11 au bas du tableau)

		du fer, des forgerons et de la guerre), avec respectivement leurs autels représentatifs. Ce qui ajoute une forte immatérialité à ce bien pas que naturel.		
	Le patrimoine côtier (littoral, lac et forêts)	Le patrimoine côtier de Ouidah se concentre au large du littoral et sur la lagune de Djègbadji et s'étend même aux lacs et forêts environnant Ouidah. La ressource du littoral est nourrie par un cordon qui compose les cocoteraies qui offrent un paysage particulier aux étendues de plages dont les sables sont constamment arrosés par l'océan. Ces berges font l'attraction d'un écotourisme et constituent par conséquent un atout touristique important. Quant à la lagune, elle se retrouve au nord de l'océan et est remarquable par son étendue et les plans de mangroves naturellement disposées et verdoyant la surface lagunaire. La pêche qui y est pratiquée fait également l'objet de visites. Ainsi associés, la lagune et le cordon du littoral offrent un patrimoine côtier exempt et attractif.	Ce patrimoine offre à Ouidah une attraction touristique de grande envergure. De même, il offre un paysage spécifique qui permet au visiteur de réellement être en contact avec la pureté de la nature.	(Voir figure n°13 au bas du tableau)
Les marais salants		Les marais salants constituent une formation naturelle qui dépeint à Ouidah, un aspect singulier. Ce patrimoine à l'origine d'une des activités majeures de Ouidah, la fabrication du sel, se retrouve à Djègbadji et à Houankpè Daho où, la montée du sel s'observe considérablement dans les marais. L'extraction du sel associée aux marais salants, un savoir-faire artisanal impliquant diverses techniques. Un artisanat qui exploite les palétuviers servant à fabriquer des paniers destinés à contenir du sable. C'est sur ce sable que l'on verse l'eau salée qu'on recueille ensuite pour la mettre en ébullition pour en extraire le sel. Pour mesurer la densité du sel contenu dans l'eau, on se sert des amandes de noix de palme afin de savoir jusqu'à quel stade l'eau salée est encore exploitable.	Les marais salants de Ouidah participent au quotidien des ouidahniens suite à l'activité de fabrication du sel. Il serait préventif de trouver un mécanisme pour structurer au mieux cette activité de façon à assurer la pérennité de ce patrimoine.	

Figure n° 8 : Le fort Portugais



Figure n° 8 : Le fort Portugais ; Source : Fond d'images de l'Office du Tourisme de Ouidah

Figure n° 9: La Maison du Brésil



Figure n° 9 : La Maison du Brésil ; Prise de vue : Sidoine AHOTON, Février 2021

Figure n°10: La villa Adjavon



Figure n° 10: La villa Adjavon

Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n° 10. 1 : Le temple des Pythons



Figure n° 10.1 : Vue avant du temple des Pythons

Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n°11 : Forêt Kpassè

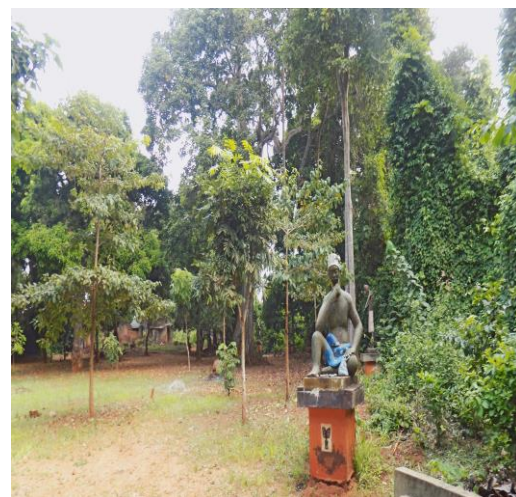


Figure n°11 : Vue intérieure de la Forêt Sacrée Kpassè

Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n°12 : La Basilique Notre Dame de Ouidah



Figure n°12 : Vue de la Basilique Notre Dame de Ouidah ; Prise de vue : Sidoine AHOTON, Décembre 2021

Figure n°13 : Le patrimoine côtier de Ouidah



Figure n°12 : Le patrimoine côtier de Ouidah

Source : Fonds d'images de l'Office du Tourisme de Ouidah

Tableau 3 : Les éléments du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de Ouidah

Les éléments du patrimoine culturel immatériel de Ouidah	Description et valeur de l'élément concerné	Contextes du recours ou d'intervention de l'élément	Illustrations
Le masque Bourian	Patrimoine propre aux afro-descendants, le masque Bourian est une musique de carnaval masqué revenu sur la côte ouidahniennne avec le retour des descendants d'anciens esclaves, les <i>Agoudas</i> . Marqueur identitaire, ce festival fait intervenir différents instruments que sont : le <i>assogoé</i> (castagnette de gourde), le <i>assan</i> (castagnette en bols métalliques), le <i>atewo</i> (planches de bois lisses), le <i>patingoué</i> (tambourin plat ou carré), le <i>bané</i> (large tambourin), le <i>robert basse</i> (tambourin plat), le <i>singa</i> (tambourin rectangulaire), le <i>rool</i> (tambourin rond joué avec deux baguettes), le gong, et certains instruments modernes telle que la guitare, etc. Ces divers instruments rythment des mélodies chantées généralement en portugais et parfois, en langue <i>Mina</i> . Quant aux personnages mis en scène, il y a les <i>ambras</i> (vêtus en couleurs du drapeau du Brésil et du Bénin), <i>Mami-wata</i> (personnage principal et féminin, blanche et richement vêtue), le <i>Yovo</i> ou <i>Papayi</i> (mari de mami-wata et vieux bourgeois), le Papa Giganta (vieux blanc aux cheveux blancs, il est géant et surprenant par sa taille), le bouvier (noir bossu, il dirige le bœuf), le chevalier (avec un gros chapeau, évoque les intendants dans les plantations brésiliennes surveillant les esclaves au travail), et des personnages animaliers tels que le bœuf, le cheval, l'autruche, le requin, etc.	La sortie du Bourian n'est pas très fréquente. Ceci en raison du fait que sa sortie soit fonction d'occasions solennelles, soit à des funérailles ou pendant les festivités des afro-brésiliens du Bénin qui ont lieu dans la seconde moitié du mois de décembre. C'est surtout à ces rares occasions que l'on assiste à sa sortie.	(Voir figure n° 13 au bas du tableau)
Le <i>Kaléta</i>	Le <i>Kaléta</i> est un masque spécifique aux enfants. Ainsi, contrairement aux autres masques, il n'évoque aucun aspect culturel particulier. Souvent visible	Le <i>Kaléta</i> intervient dans la deuxième moitié du mois de	(Voir figure n°14 au bas

	dans la deuxième moitié du mois de décembre, il sert à préparer la fête de Noël et à mettre de la gaité dans le rang des enfants et adolescents avant la Noël elle-même. La sortie du <i>Kaléta</i> nécessite son équipe constitué d'au moins quatre à six membres et qui varie souvent selon l'envergure du spectacle. Chaque membre est muni d'un instrument de musique pour accompagner le <i>Kaléta</i> (personnage principal) dans la tournée. Tournée qui consiste en général à passer dans les maisons pour amuser les enfants qui pour la plupart, ont peur du <i>Kaléta</i> à la première vue. Les instruments les plus fréquents dans les sorties du <i>Kaléta</i> sont les tambourins (petit tam-tam), le gong et les castagnettes. Le déguisement du <i>Kaléta</i> lui-même est fait de morceaux de tissus assemblés, de sacs en plastiques détachées, de chaussettes et du masque du visage. Depuis des décennies, le <i>Kaléta</i> est considéré comme un patrimoine culturel à Ouidah en raison de la demande touristique dont elle bénéficie. C'est ainsi que depuis quelques années, il existe à Ouidah le festival <i>Kaléta</i> destiné à mettre beaucoup plus en valeur ce masque.	décembre et permet aux enfants d'annoncer et de préparer la Noël.	du tableau)
Le <i>Egungun</i>	Propre aux communautés Yoruba ou Nago présentes à Ouidah, le <i>Egungun</i> est un accoutrement représentant les ancêtres des familles concernées. Chaque représentation <i>Egungun</i> incarne l'esprit d'un défunt de ces familles. Mais avant que le déguisement soit pris, l'on consulte le <i>Ifâ</i> (la divination) pour s'assurer que l'esprit du défait accepte l'accoutrement et en sera apaisé par la même occasion. Devenu commune aux cultures de ces communautés le <i>Egungun</i> entre dans le patrimoine culturel immatériel de Ouidah. Ainsi, depuis des décennies, il est valoriser à Ouidah et beaucoup plus lors de la fête du Vodun du 10 janvier de chaque année. Pendant ces occasions de sortie, <i>Egungun</i> offre un spectacle extraordinaire avec l'exécution de grands mouvements dont les secrets sont uniquement connus des initiés. Selon les contextes de sortie, les émotions suscitées chez le public sont plurielles et dépendent de l'envergure du spectacle donné.	Ce patrimoine est beaucoup plus mis en valeur pendant les festivités du 10 janvier mors de la fête du Vodun. Cependant, on peut aussi le retrouver lors des fêtes de commémoration des défunts des familles desquelles ce patrimoine émane.	(Voir figure n°15 au bas du tableau)
Le <i>Zangbeto</i>	De <i>Zan</i> qui signifie la nuit et <i>gbeto</i> qui veut dire chasseur, le <i>Zangbeto</i> est un patrimoine beaucoup plus lié à la protection et à la sécurisation de la population pendant la nuit. Il a pour rôle de prévenir la population nocturne contre les malfaiteurs et les personnes de mauvaises intentions qui opèrent	Le <i>Zangbeto</i> se retrouve sur certains festivals à Ouidah comme c'est le cas du festival Agogo et du Festival Wétché.	(Voir figure n°16 au bas du tableau)

	dans la nuit. De ce fait, la pratique de Zangbeto est répandue sur toute la côte à savoir : Grand-Popo, Cotonou, Porto-Novo, Ouidah, Abomey, etc. Aujourd'hui, ce patrimoine est beaucoup plus porté vers le tourisme puisque beaucoup de visiteurs le demandent de plus en plus. Aussi, ce patrimoine immatériel nourrit de plus en plus un côté festif depuis sa mise en tourisme en particulier, avec l'animation des femmes sur les spectacles, les chants et danses de l'équipe dirigeante et les mouvements exceptionnels qu'exécute le <i>Zangbeto</i> lui-même. Quand il sort en nombre important, l'événement reçoit beaucoup plus d'impacts et ce, à cause des émotions qu'il peut produire chez les spectateurs.	D'autre part, <i>Zangbeto</i> est toujours présent pendant les festivités du 10 janvier de chaque année qui symbolise la fête du Vodun sur tout l'étendue du territoire béninois.	
Le Agblagoji	Le Agblagoji est un masque singulier qui appartient aussi au patrimoine de Ouidah. Sa pratique s'apparente à la fois au <i>Oro</i> qu'au <i>Kaléta</i>. En raison respectivement, de sa sacralité et sa fonction sociale et de sa période de sortie. En effet, il est pratiqué seulement les 24 et 25 novembre et offre un spectacle qui associe culture et tradition et peut s'étendre jusqu' à des heures tardives dans la nuit profonde. A Ouidah, ce masque est prôné par les Aguidissou qui, parfois, sortent Agblagoji pendant les funérailles. Quant à la musique liée à ce patrimoine, les instruments principaux sont quatre différents types de tam-tam, le tabourin, les castagnettes et le gong avec un accoutrement bien particulier. Un mélange capable de donnant lieu à des rythme traditionnels et parfois afro-brésiliens.	Le Agblagoji est souvent oublié quand on évoque les patrimoine de Ouidah. Les pratiques liées à ce patrimoine méritent sauvegarde et promotion afin de le faire connaître à un public large et diversifiée.	
Les cultes Vodun	Très connue comme cosmopolite, Ouidah est le berceau des cultes Vodun au Bénin. Cela est très bien témoigné par l'envergure des manifestations tenues à Ouidah le jour de la fête du Vodun. D'autre part, la conception qu'a le monde entier des cultes Vodun a beaucoup évolué et l'on ne lui colle plus une étiquette satanique et démoniaque. Le panthéon Vodun est aujourd'hui respecté et intéresse de plus en plus les scientifiques et même les autres religions. Cette évolution de la pensée humaine à l'égard du Vodun a notamment induit à une volonté de l'approcher davantage. Cet état de chose a par conséquent, encouragé sa mise en tourisme. Ainsi, à Ouidah, certain temples Vodun accueillent des touristes intéressés par la chose culturelle. Les divinités et cultes Vodun présents à Ouidah sont entre autres : Vodun <i>Lègba</i>	Hormis les cultes personnels et particuliers que les adeptes Vodun vouent à leurs divinités d'appartenance, soulignons que les manifestations Vodun prennent le plus souvent une importante envergure pendant la préparation et les festivités du 10 janvier réservé au Vodun. Cependant, le temple des Pythons (symbolique de la	(Voir figure n° 17 au bas du tableau)

	(intercesseur entre des hommes auprès de Dieu), Vodun <i>Sakpata</i> (dieu de la terre et de la variole), Vodun <i>Hèvio</i> (dieu de la foudre et de l'orage), <i>Mami-Wata</i> (déesse de la mer), Vodun <i>Dan</i> (python protecteur), Vodun <i>Gu</i> (dieu du fer, des forgerons et de la guerre). Toutes ces divinités Vodun détiennent un culte spécifique et jouent chacun, un rôle primordial dans la quête existentielle de l'Homme et par conséquent, chacun d'eux a son hôtel dédié pour accueillir les offrandes et sacrifices. Par contre, le temple des Pythons dédié au Vodun Dan est depuis des décennies, aménagé et ouvert au public. Il a ce de fait un personnel composé des gestionnaires du Patrimoine, des guides touristiques et des agents d'entretiens. Tout ceci le rendant plus attractif, se solde par légère fréquence des visites.	divinité Dan) fait parmi des sites touristiques les plus visités à Ouidah.	
Le Fâ ou l'art divinatoire	Aussi vieille que l'humanité, l'art divinatoire serait apparu sur les côtes béninoises vers le XVII^{ème} siècle. Il serait un héritage de la grande civilisation arabe du VII^{ème} siècle de notre ère. Adopté par les populations du sud-Bénin sous les noms de Ifâ (Yoruba) et de Fâ (Fon), il constitue l'une des pratiques divinatoires ayant toujours évolué dans le secret des détenteurs et initiés. Quant à sa fonction, le Fâ est une voie de recours pour consulter les dieux, l'esprit des ancêtres, leurs volontés et leurs intentions sur les événements futurs. Cette divination est de ce fait, axée autour de quatre éléments qui sont : le feu, l'air, la terre et l'eau qui ont chacun leur rôle dans l'univers cosmique. A Ouidah, l'on consulte le Fâ pour connaître l'avenir, pour prévenir les éventuels orages afin de toujours vivre en paix. En cas d'événements malheureux prédits par le Fâ, le devin consultant, évoque les sacrifices nécessaires pour déjouer le mauvais cours desdits événements. Venant au mode de sa pratique, retenons qu'il existe : la consultation par les noix sacrées, la consultation par les colas, le jeu de kplè, et d'autres modes peu fréquents. Par contre à Ouidah, la divination est fréquemment recourue et la plupart du temps, par les devins ayant la maîtrise de cette connaissance tant scientifique que divinatoire. Il est l'un des patrimoines culturels immatériels dont le Bénin continue de se vanter et ce en raison de sa considération dans la société béninoise. Le Tofâ en est un exemple net.	Ce patrimoine est de plus en plus répandu et intervient fréquemment dans la vie des populations. Dans une dimension sociétale, le Fâ est aussi recouru pour palier à des problèmes d'ordre social et contribue à assurer la paix aux populations.	(Voir figure n° 18 au bas du tableau)

Figure n° 13 : Le Bourrian



Figure n°13. 1 : Le chimpanzé faisant signe au cheval d'approcher

Photo : Jao de ATHAYDE



Figure n°13. 2 : Mami-Wata et son mari en balade dans la rue

Photo : Jao de ATHAYDE

Figure n° 14 : Le Kaléta

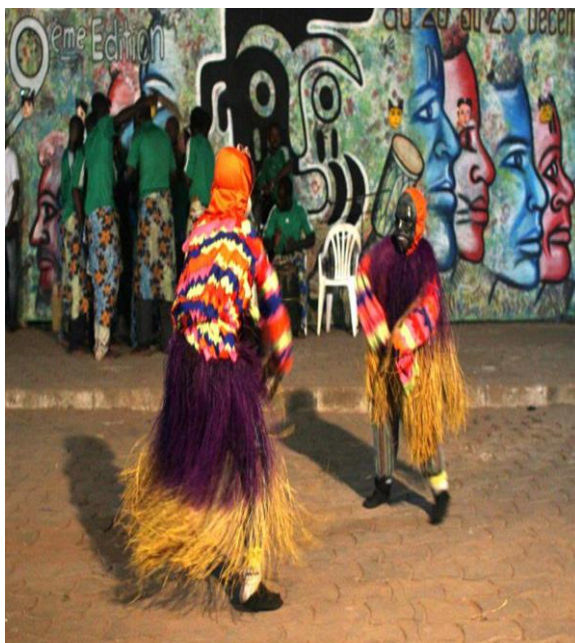


Figure n°14.1 : Dense Kaléta adultes à la 13^{ème} Ed.

Prise de vue : Hervé ACROMBESSI, 2019



Figure n° 14.2 : Dense Kaléta adultes à la 14^{ème} Ed.

Prise de vue : Hervé ACROMBESSI, 2020

Figure n° 15 : Le Egungun



Figure n°15: Masques Egungun de Ouidah ; Prise de vue : Hervé ACROMBESSI

Figure n° 16 : Le Zangbeto



Figure n°16 : Zangbeto en spectacle à Ouidah ; Prise de vue : Hervé ACROMBESSI

Figure n°17 : Illustrations de quelques manifestations de Cultes Vodun à Ouidah



Figure n° 17.1 : Danse des adeptes de la divinité Dan ;

Prise de vue : Hervé ACROMBESSI, 10 janvier 2020



Figure n° 17.2 : Danse des adeptes de la divinité Kokou ;

Prise de vue : Hervé ACROMBESSI, 10 janvier 2020



Figure n° 17.3 : Adeptes de la divinité Heviosso ;

Prise de vue : Hervé ACROMBESSI, 10 janvier 2020



Figure n° 17.4 : Danse des adeptes de la divinité Sakpata ;

Prise de vue : Hervé ACROMBESSI, 10 janvier 2020

Figure n° 18 : Le Fâ



Figure n° 18 : Scène de la divination Fâ

Photo de : Hervé ACROMBESSI

2.2. Analyse des résultats obtenus

Au vu des données recueillies pendant les recherches de terrain, nous sommes en mesure de faire une minutieuse analyse afin d'exposer en premier lieu, les biens qui constituent le patrimoine culturel de Ouidah. Ensuite, nous abordons les facteurs nécessaires à la mise en tourisme de ce patrimoine et pour finir cette analyse, nous précisons les possibles implications desdits facteurs sur le tourisme béninois. En effet, en évaluant le potentiel patrimonial de Ouidah, on en vient à entrevoir sa valeur en matière de tourisme ce qui nourrit d'autre part, des espoirs pour le développement local. Cependant, loin d'être complet, ce répertoire donne une nette idée sur la densité du patrimoine de Ouidah et surtout, il laisse voir qu'il s'agit d'un patrimoine pluriel comprenant presque tous les types ou formes de patrimoine que l'on peut espérer découvrir au sud Bénin. De même, ayant pris le soin de côtoyer les gestionnaires de sites et les acteurs touristiques à Ouidah, nous avons pu découvrir et de comprendre les différents rouages de la machine du tourisme à Ouidah.

En outre, le constat reste que les communautés locales de Ouidah sont impliquées dans le patrimoine et s'y intéressent spécifiquement. Ceci s'explique par la présence d'un comité technique de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel communal à Ouidah depuis 2007. De même, le patrimoine ouidahnien bénéficie du concours des propriétaires des biens.

Ces derniers contribuent à cet effet, à la sauvegarde dudit patrimoine au vue des campagnes de sensibilisations faites sur la prise de conscience et les responsabilités dont ces propriétaires doivent faire preuve. Cela joue par conséquent un certain rôle dans la préservation du patrimoine de la commune. Néanmoins, en vertu des données recueillies il faut toutefois souligner que certains biens de ce patrimoine sont en ruine et donc, nécessitent des actions pouvant inverser la tendance. On pourrait indexer quelques sites de la route de l'esclave à ce propos. Mais, quoi qu'il en soit, il est essentiel d'insister sur l'aspect promotion d'un si riche patrimoine. En la matière, nous avons pu apprendre les actions de promotion qui sont à présent mises en œuvre ainsi que celles que l'on pourrait appliquer à l'avenir en vue d'améliorer l'état du patrimoine ici concerné. Alors, de ce qui ressort de nos entretiens sur le terrain, il faut retenir que les gestionnaires du patrimoine ont déjà par deux fois donné des interviews à presque toutes les chaînes présentes au Bénin. L'un d'entre eux soutient que la promotion se fait aujourd'hui beaucoup plus sur le plan médiatique. Car, grands rassembleurs, les médias constituent un moyen efficace pour faire connaître le patrimoine à un très large public. De même, il y a Internet qui est un important nœud dans la promotion du patrimoine. Le temple des Pythons, la Maison du Brésil, et l'Office du tourisme détiennent chacun, un site Web. Néanmoins, le défi reste parfois notable quant à la capacité de les alimenter adéquatement. Il reste donc du chemin à faire sur la promotion via Internet à Ouidah. La question de la fluidité de la connexion internet est également d'actualité.

Venant aux implications du tourisme intérieur, nous pouvons grâce aux données de l'Office du Tourisme de Ouidah analyser les statistiques des visites. Celles-ci sont faites en prenant en compte toutes les catégories de visiteurs. Mais, ayant pour but de mettre le tourisme intérieur au service du patrimoine culturel, l'accent est mis sur les chiffres qui concernent les touristes résidents, (nationaux et non nationaux) habitants le pays et constituant le tourisme intérieur. Le tableau qui suit nous démontre l'état actuel du flux des visites touristiques à Ouidah depuis 2009 à 2019 et ayant officiellement pris par l'Office du Tourisme de Ouidah.

Tableau n°4 : Evaluation des données touristiques à Ouidah entre 2009 et 2019

Années	Chercheurs (C)	Scolaires (S)	Touristes Nationaux (TN)	Tourisme intérieur (C+S+TN)	Touristes Etrangers	Total
2009	17	1048	1704	2769	7174	9943
2010	104	4537	2149	6790	5829	12619
2011	180	4538	2753	7471	5200	12671
2012	147	3187	2105	5439	4584	10023
2013	96	3824	1931	5851	4851	10702
2014	07	3824	2042	5873	3674	9547
2015	04	10415	1771	12190	1921	14111
2016	00	8117	2013	10130	1921	12051
2017	39	2245	1802	4086	4137	8223
2018	49	6569	2275	8893	4523	13416
2019	537	77454	2142	80133	46871	127004

TOTAL	1180	125758	22687	149 625	96 514	246139
Total en %	0,48%	51,10%	9,21%	60,79%	39,21%	100%

Données recueillies à : Office du Tourisme de Ouidah

Traitement et analyse : Sidoine AHOTON

De ce tableau qui prend à la fois en compte les visites des chercheurs, des scolaires, des touristes nationaux (résidents), des touristes étrangers, nous pouvons appréhender le flux touristique à Ouidah entre 2009 et 2019. On y remarque en premier que le tourisme intérieur rassemble à la fois, les visites des chercheurs, des scolaires et des visiteurs dits nationaux (toutes autres catégories confondues). Ces chiffres assemblés nous permettent de déduire qu'à Ouidah, entre 2009 et 2019, le tourisme intérieur constitue **60,79%**. Le tourisme international quant à lui associe les visites des étrangers. Ainsi, entre 2009 et 2019, le tourisme international représente 39,21% du tourisme global de Ouidah. En conclusion, le tourisme intérieur représente deux tiers (2/3) du tourisme global à Ouidah alors que le tourisme international en représente un tiers (1/3). Le graphique ci-dessous permet d'appréhender plus facilement ces différences :

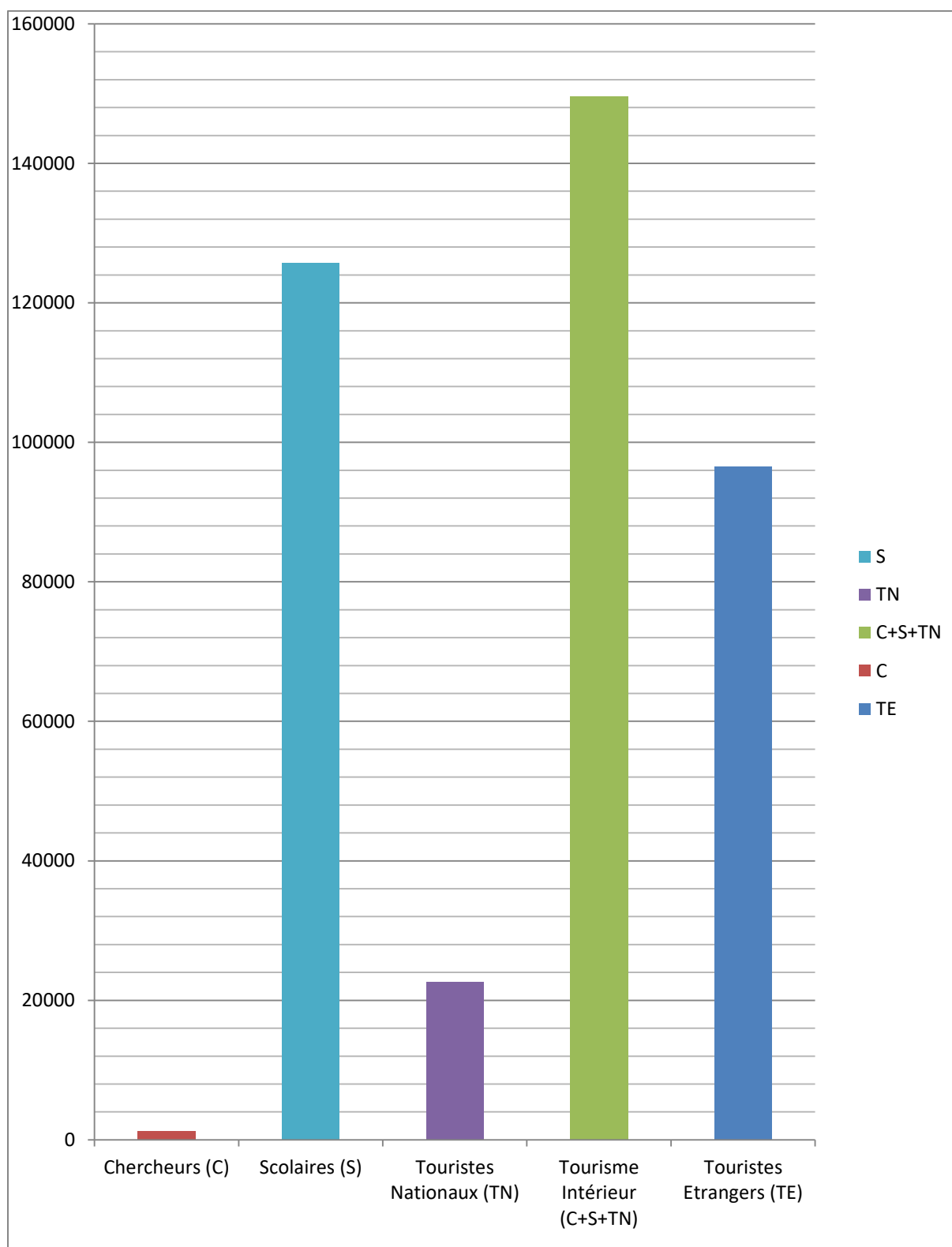


Figure n°19 : Graphique représentatif des données touristiques de Ouidah entre 2009 et 2019

Tel que précisé précédemment dans le tableau, le tourisme intérieur, constitué des visites des chercheurs, des scolaires et des visiteurs dits nationaux, représente à Ouidah **60,79%** des visites. C'est ce qu'illustre le graphe ci-dessus où on remarque que ce tourisme dépasse la barre de valeur 14000. Par contre, le tourisme international, représentant les 39,21% du tourisme global de Ouidah, n'atteint pas la valeur 100000 du graphique. Autrement dit, le tourisme intérieur est florissant à Ouidah.

2.3. Vérification des hypothèses de recherche émises

- **La ville de Ouidah, au vu de sa position géographique, serait la meilleure destination du tourisme intérieur béninois**

La première hypothèse de recherche énonce que la ville de Ouidah, au vu de sa position géographique, serait la meilleure destination du tourisme intérieur béninois. En effet, plusieurs raisons expliquent cette hypothèse. La première raison se lit dans le fait que la ville de Ouidah est une ville carrefour de toutes les autres villes du Sud-Bénin telles que Porto-Novo (capitale politique), Cotonou (capitale économique), Abomey (berceau historique), Grand-Popo, Lokossa, Allada, Kétou, etc. Ainsi, les populations résidant dans ces différentes villes s'identifient et se retrouvent dans le patrimoine ouidahnien. Car, lors de nos recherches de terrain, les gestionnaires en charge des patrimoines de Ouidah reconnaissent avoir reçu, parmi les quelques touristes nationaux, des visiteurs venus de Cotonou, des touristes originaires du Plateau d'Abomey, des touristes venus du profond Mono, de l'Ouémé et mêmes des touristes venus du Nord-Bénin. Ouidah est par conséquent, un carrefour culturel, une des destinations premières du tourisme béninois. Une autre réalité qui explique ce fait est que les langues parlées à Ouidah se retrouvent dans toutes les villes du Sud-Bénin. Ainsi, les touristes venus de Cotonou ou de Porto-Novo comprennent le fon de Ouidah parlée majoritairement par les communautés Fon de Ouidah ; les touristes venus de Grand-Popo et environ se retrouvent dans le Mina parlée à Ouidah par les communautés Guin et Péda. De la même manière, les touristes venus de Kétou et environ comprennent le Yoruba surtout parlée par la communauté Nago de Ouidah. En plus, d'un point de vue géographique, la commune de Ouidah est à ce jour, très facile d'accès. Avec les nouveaux bitumes et toutes ses ruelles pavées, aller à Ouidah devient plaisant et sans aucune difficulté. Si bien que quand on assemble toutes ces réalités, on comprend pourquoi il est normal que le touriste Béninois se sente un peu chez lui quand il vient visiter Ouidah.

Venant au patrimoine culturel ouidahnien, constitué en bonne partie par la mémoire de l'esclavage et de la colonisation, il est aisé aux touristes béninois de le découvrir. C'est un patrimoine à travers lequel tout béninois devrait s'identifier et sentir instinctivement le besoin d'aller à son contact. Ceci en raison aussi du fait que tout béninois est issu d'un ancêtre que l'esclavage et/ ou la colonisation ont directement touché d'une quelconque façon. C'est en cela que Ouidah devient les vestiges d'une mémoire collective propre aux béninois. Une mémoire que le tourisme intérieur saurait garder et perpétuer dans le cœur de tout béninois. Car il est désormais nécessaire de connaître le passé pour bien vivre le présent afin de garantir un avenir meilleur.

Au terme d'une enquête menée auprès de potentiels touristes nationaux (béninois), où, grâce à un questionnaire numérique en ligne, nous avons pu questionner 31 personnes sur la question de la position géographique de Ouidah et de son éventuel avantage sur le plan touristique. Des 31 personnes interrogées, un peu plus de 23, soit 74,2 %, ont préféré visiter Ouidah à l'instar des villes de Cotonou, Porto-Novo et Abomey. Loin de vouloir signifier que ces potentiels touristes béninois renient les autres destinations touristiques béninoises, ces résultats démontrent que la commune de Ouidah bénéficie d'une grande attractivité touristique (tourisme intérieur) en raison de sa position géographique. La figure ci-contre illustre ces résultats :

En tant que béninois et potentiel
touriste, préféreriez vous visiter la ville
de Ouidah au lieu de Cotonou,
Porto-Novo ou Abomey ?

31 réponses

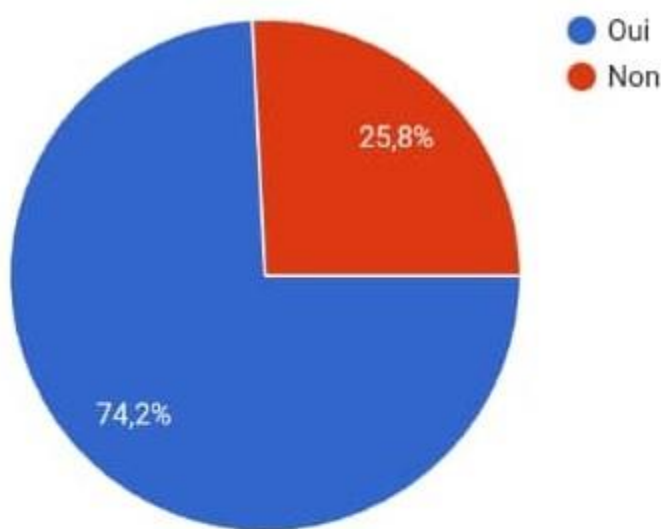


Figure 20 : Résultats issus du questionnaire en ligne

Source : googleforms.com

Le graphique circulaire ci-dessus illustre les résultats de notre questionnaire numérique adressé à 31 étudiants béninois en études patrimoniales et touristiques que nous considérons *a priori* comme de potentiels touristes béninois. Ainsi donc, des 31 réponses issues de cette

démarche, 23 ont priorisé la destination Ouidah ce qui représente 74,2 % alors que les 8 autres personnes soit 25, 8 %, ne priorisent pas cette destination touristique.

Enfin, grâce aux enquêtes menées sur le patrimoine culturel de Ouidah, grâce aussi aux observations faites sur le terrain, aux informations reçues des gestionnaires du patrimoine de Ouidah et des guides touristiques, on peut affirmer que Ouidah est bel et bien une des premières destinations du tourisme intérieur béninois. Car, par le biais des efforts déjà consentis, la ville reçoit de mieux en mieux de visiteurs et ceci évolue en s'améliorant. Notre première hypothèse de recherche est donc vérifiée.

- **La promotion de son patrimoine culturel local pourrait être un levier pour le tourisme intérieur béninois.**

Parlant de Ouidah, la deuxième hypothèse stipule que la promotion de son patrimoine culturel pourrait être un levier pour le tourisme intérieur béninois. Ayant en effet admis que le patrimoine culturel ouidahnien relie tous les béninois de par le passé et l'histoire qu'il incarne, on accepte aisément qu'il mérite d'être assez connu par tout béninois. A plus forte raison, Ouidah entremêle presque tous les peuples présents sur le territoire béninois. Ce fait est illustré dans la statue érigée sur le site de la case Zomaï où, grâce aux balafres, on pouvait identifier les esclaves venus du pays Yoruba, ceux venus du pays *mahi* et ceux issus des Pheuls. Alors, conscients de la grande étendue identitaire que dépeint ce patrimoine culturel dans son ensemble, il est important que les différents acteurs culturels, à divers niveaux, en charge du patrimoine ou du tourisme promeuvent les biens culturels présents à Ouidah. Puisque leur symbolique dépasse largement les simples frontières de la commune de Ouidah et s'étend sur presque tout le territoire béninois. La promotion ici concernée doit en outre être ciblée pour impacter efficacement ses différentes cibles. Ainsi, cette promotion qui consiste en grande partie à faire connaître, au moyen de la communication, les biens culturels, doit mettre en avant les habitudes de la cible visée. Et donc, à mesure que l'on vise un public de personnes âgées, de jeunes, ou d'enfants, l'on axerait la communication sur les canaux les plus exploités par ces catégories sociales. On aura respectivement les médias comme la radio et la télévision pour les premiers, une communication beaucoup plus digitale avec Internet au centre de tout pour la deuxième catégorie et enfin, les écoles ou les heures de diffusion des bandes dessinées pour les enfants afin de capter leur attention pendant même qu'ils s'y attendent le moins.

La réalité reste que pendant nos enquêtes, nous avons découvert comment les stratégies de promotion du patrimoine culturel sont mises en œuvre par les acteurs culturels. Sachant que le Bénin dispose une politique de promotion et de valorisation de son patrimoine culturel, il est primordial d'axer et de calquer toute bonne promotion sur cette politique déjà existante afin de concorder les objectifs immédiats aux objectifs généraux qui, eux, visent à mettre la promotion et la valorisation du patrimoine culturel au service de l'économie nationale. Ainsi, de par les moyens de promotion et leur efficacité certaine, tous les béninois connaîtront le patrimoine ouidahnien, auront vent de sa richesse et ses symboliques ce qui leur incitera par conséquent, le désir de le découvrir. Parce qu'il leur intéresse, ils se déplacent en grand nombre et avec fréquence pour être à son contact. Ce qui influencerait considérablement sur la fréquence des visites vers les biens culturels, premiers constituants du patrimoine ouidahnien.

Par ricochet, le tourisme intérieur béninois se verra décoller et davantage florissant dans les prochaines années. Et ce, conformément aux objectifs fixés dans le Programme d'Actions du Gouvernement pour l'horizon 2025. Ce qui en appelle à une permanente promotion du patrimoine à présent concerné. Car l'aspect promotion est très capital et sans son adéquation, ce patrimoine culturel, bien que riche et dense, restera méconnu. Une des raisons pour lesquelles le Secrétaire Général de l'OMT rappelait en mars 2021 que « les destinations africaines doivent prendre l'initiative de célébrer et de promouvoir la culture dynamique du continent, l'énergie de sa jeunesse et son esprit d'entreprise » La promotion du patrimoine est *a posteriori* capitale pour sa mise en tourisme. Voilà pourquoi il est en effet nécessaire de mettre les différents types et formes de médias au service de la promotion du patrimoine culturel afin qu'il demeure dans l'esprit des béninois.

Dans ce sens, les recherches menées auprès de 31 étudiants en études patrimoniales et touristiques, que nous considérons *a priori* comme de potentiels touristes béninois, ont abouti à des résultats prouvant que Internet peut beaucoup apporter à la promotion du patrimoine culturel de Ouidah. Il en ressort que ces visiteurs préfèrent être informés par Internet que par les journaux, la radio ou la télévision ou les affiches. La figure ci-contre illustre lesdits résultats :

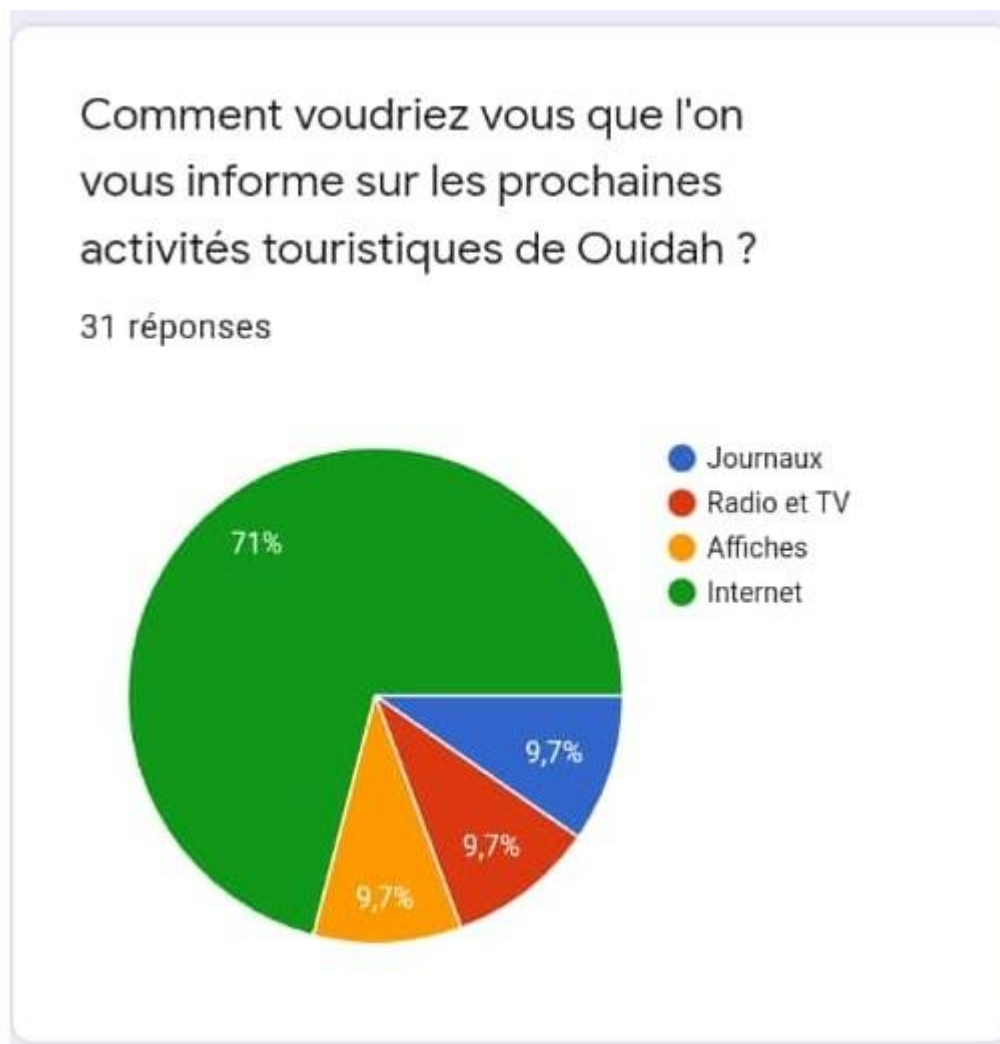


Figure 21 : Résultats sur la promotion par Internet

Source : googleforms.com

En outre, pendant nos recherches de terrain à Ouidah, le constat a été que le patrimoine culturel ouidahniens est promu mais pas assez. Mieux, cette promotion est très peu faite en direction du public béninois. Or, c'est ce public qui est la cible du présent travail. Puisque l'on souhaite amener le public béninois à contribuer au tourisme intérieur béninois en s'intéressant de plus en plus au patrimoine culturel et surtout, en allant à sa découverte. Ce qui fait nettement de la promotion de ce patrimoine, un levier essentiel au tourisme intérieur. On en déduit après analyse minutieuse que notre deuxième hypothèse de recherche est vérifiée. Ce qui sous-entend que le décollage du tourisme intérieur béninois et sa fluidité dépendent essentiellement d'un arsenal de promotion qui à présent, n'est pas encore totalement au complet à Ouidah ni bien exploité d'ailleurs. Il faudra dynamiser l'aspect promotion si on souhaite que la machine touristique prenne cet envol tant escompté.

- **Le tourisme intérieur constituerait un important maillon dans la chaîne du développement économique béninois.**

Dans sa publication du 05 janvier 2021, le journal béninois *La Tribune* indique que l'économie du Bénin dépend largement de l'agriculture (70% du PIB), même si elle demeure peu industrialisée. Dans le même temps, le secteur du tourisme tente inlassablement de hausser son apport au PIB béninois. A ce sujet, le même journal nous informe dans une publication de novembre 2020 que le tourisme contribuerait à environ 6,8% du PIB béninois. Ce qui constitue une avancée considérable comparée à l'année 2010 où il n'apportait que 2 % au PIB. Cependant, au vue des acquis et des attentes préétablies, les objectifs du Bénin ne sont pas encore atteints. A cet effet, il urge de dynamiser le secteur en exploitant toutes les possibilités qu'offre la pratique du tourisme. Et l'une de ses maintes possibilités qu'elle offre est la pratique du tourisme intérieur encore appelé tourisme domestique. Un tourisme impliquant les résidents d'un pays voyageant uniquement dans ce pays.

La spécificité du tourisme domestique est qu'il est centré sur les nationaux, sur des touristes qui connaissent la langue parlée, qui connaissent pour la plupart, les lois locales, et mêmes leurs propres droits. Les implications économiques dont ce type de tourisme fait preuve sont de divers ordres : il y a le faible coût des dépenses pour le touriste, ce qui incite aux visites ; il n'est pas sensible aux crises mondiales ni aux pandémies comme l'on l'a expérimenté avec la COVID19, ni aux crises économiques régionales. Au contraire, il est un excellent outil qui permet d'affronter ces crises mondiales. C'est d'ailleurs ce que les gestionnaires des sites patrimoniaux et touristiques de Ouidah ont pu expérimenter pendant la période de la pandémie de la COVID 19 où, comme jamais auparavant, ils n'ont enregistré que des touristes nationaux, résidents ou locaux. Ils reconnaissent que cette période leur a fait découvrir le pouvoir et l'importance du tourisme domestique sans quoi, ils auraient mis les clés sur les portes comme c'était le cas au Sénégal et dans bien des pays de la sous-région. Cet état de chose vient confirmer notre troisième et dernière hypothèse qui stipulait que le tourisme intérieur constituerait un important maillon dans la chaîne du développement économique béninois. Ce qui s'est effectivement vérifié dans son apport économique en

pleine période pandémique. Un tourisme qui brave une épreuve d'une telle envergure devrait être hautement promu afin de rehausser l'économie touristique béninoise.

CHAPITRE : 3

Propositions de solutions et projet professionnel

Chapitre 3 : Propositions de solutions et projet professionnel

Ce chapitre consacré aux propositions des pistes de solutions aux différents problèmes relevés par cette étude en vue d'apporter notre contribution de façon à stimuler au mieux la mise en tourisme du patrimoine culturel de Ouidah

3.1. Solutions liées à la sauvegarde et la conversation du patrimoine

En considération des mesures conservatoires déjà existantes, et ce, en vertu de la charte culturelle en République du Bénin, de la loi relative à la protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel, de la politique nationale de la culture du Bénin, sans pour autant occulter les conventions de l'UNESCO relatives à la protection du patrimoine mondial (UNESCO, 1972), à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003), celle relative à la protection du patrimoine subaquatique (UNESCO, 2001) ainsi que la convention relative à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (UNESCO 2005), nous proposons quelques pistes de solutions objectives et adaptées à la sauvegarde et à la conservation du patrimoine culturel de Ouidah.

- ✓ **Conservation par inventaire et inscription de biens :** Mesure de protection et de conservation, l'inventaire consiste à recenser et à décrire des biens du patrimoine culturel. Ainsi, les biens culturels ou patrimoniaux ayant fait l'objet d'un inventaire deviennent protégés en vertu du statut et la valeur que leur confère l'inventaire. Alors, bien que les biens du patrimoine culturel ouidahnien soient inventoriés, il est important d'actualiser et de dynamiser ces listes du patrimoine afin d'identifier les patrimoines en péril ou en dégradation en vue d'appliquer s'il y a lieu, des mesures de restauration.
- ✓ **Création d'un bureau local de conservation du patrimoine :** Pour assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel de Ouidah, il devient urgent de mettre sur pied un bureau qui, hormis les gestionnaires de sites et de biens culturels ou patrimoniaux, se charge de mener des réflexions et de proposer des actions en vue de la conservation du patrimoine culturel. Ce bureau pourrait être composé comme suit : trois conservateurs, cinq chefs de collectivités territoriales, quatre femmes garantes des coutumes, traditions et savoir-faire, et enfin, quatre jeunes de Ouidah maîtrisant à bien, les questions culturelles et patrimoniales à Ouidah. Ainsi constitué, ce bureau pourra, lors de ses assistes, (mensuelles ou trimestrielles) proposer des plans, objectifs clairs et des moyens à mettre en œuvre afin d'assurer la constante conservation du patrimoine culturel de Ouidah.
- ✓ **Conservatoire des danses techniques et savoir-faire ancestraux :** Pour contribuer à la sauvegarde des éléments du patrimoine culturel immatériel de Ouidah, il convient de créer à Ouidah, un conservatoire à même de recueillir, de valoriser et de conserver les danses royales, traditionnelles en les transmettant aux jeunes gens. De même, ledit conservatoire pourrait s'intéresser aux techniques ancestrales de fabrication d'objets, d'articles artisanaux (colliers en perles rares) ou les techniques liées à la maîtrise basique des feuilles traditionnelles (l'emballage des aliments dans feuilles dédiées), le tissage de tissu, etc. Car même si dans les couvents Vodun, certains de ces apprentissages sont abordés, il n'en est pas moins que leur intégration et leur accès sont conditionnés par l'initiation. Alors qu'un conservatoire, érigé en une institution

locale, pourrait élargir la portée de ces actions conservatoires en les rendant plus facilement accessibles. Ainsi, il pourrait devenir un lieu d'enseignement de savoir-faire aux enfants et jeunes gens désireux d'être ancrés dans la culture par ces différentes voies.

- ✓ **Association des organisations de la société civile pour le patrimoine :** Les structures publiques en charge de la conservation et de la protection du patrimoine devraient travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile avec en tête de liste, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG). Car, certains éléments échappent parfois aux structures publiques qui sont parfois moins présentes sur le terrain. Fort de cela, la mairie de Ouidah, de par son service culturel en la personne de l'Office du Tourisme, devrait prendre des mesures pour faciliter les partenariats avec les ONG qui interviennent spécifiquement dans les domaines de la culture ou du patrimoine à Ouidah. De telles initiatives permettront de cumuler divers atouts et moyens pour mieux assurer la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel. Toutefois, ces partenariats devront s'asseoir sur des bases financières exemptes en conformité au budget alloué à la culture dans le budget communal. Il est aussi important d'ajouter à toutes les mesures précédentes, l'organisation mensuelle ou trimestrielle, de campagnes de sensibilisation en direction du public de Ouidah. Les canaux de sensibilisation pourraient convenablement être les affiches grand public, les grands rassemblements avec des communications orientées sur l'importance de la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel. De toute évidence, pour que cela ait de l'impact positif, il faudrait faire ressortir l'intérêt qu'a chaque citoyen de Ouidah, dans l'aboutissement des actions que l'on attend d'eux et que les communications éveillent en eux des sentiments d'appartenance audit patrimoine..

3.2. Solutions liées à la promotion du patrimoine

- ✓ **La promotion par les classes culturelles :** Pour les apprenants déjà au secondaire, il y a encore de l'espoir. Le projet des classes culturelles déjà en œuvre par l'Etat béninois peut contribuer à améliorer la conscience patrimoniale chez les apprenants. Ces classes peuvent également permettre à développer chez les apprenants, des qualités artistiques et musicales diversifiées. On pourrait y encourager les arts plastiques avec la conception de tableaux d'arts, y apprendre les danses traditionnelles pour participer à la sauvegarde de ces dernières en les valorisant. Toutefois, le sérieux porté envers ces nouvelles disciplines apportées par les classes culturelles dépendrait de leur nette égalité en matière de coefficient avec les autres disciplines déjà existantes (mathématiques, physique, chimie, biologie, histoire, etc.) Il ne faut tout de même pas que ces nouvelles disciplines soient les bêtes noires des apprenants qui les fuiraient probablement si cela venait à advenir.
- ✓ **Les concours culturels :** La compétitivité est aussi une manière efficace de susciter les intérêts. On peut donc organiser de façon saisonnière ou continue, des concours culturels qui évoquent la maîtrise des notions d'histoire nationale,

d'histoire de l'art et des peuples, du patrimoine culturel et des biens mis en tourisme. Aussi lors des journées culturelles organisées dans les différents collèges, il urge de consacrer plus de crédits aux prestations liées à la culture locale en les encourageant par des primes au grand mérite. De sorte que les apprenants soient davantage attentifs au patrimoine afin de développer des valeurs culturelles pouvant contribuer à la valorisation du patrimoine. Il est vrai que certaines structures privées organisent déjà des concours semblables. A ce propos, un accompagnement de la part de l'Etat pourrait contribuer à renforcer de telles initiatives. De même, nous avons déjà vu des structures publiques prendre la charge de ces formes de compétitions en lançant des appels à concours. Là encore, il va falloir trouver des moyens et processus ciblés pour rendre ces initiatives plus attrayantes afin qu'elles suscitent l'intérêt d'un public très large et dynamique (les jeunes la plupart du temps). Puisque si à une échelle nationale, on remarque que la question prend une nouvelle tournure, les populations locales seraient davantage dévoués à participer à ce telles activités promotrices du patrimoine culturel.

- ✓ **La promotion par les médias (télévision, radio, et internet) :** A ce niveau, nous proposons la mise en place de reportages spéciaux au patrimoine culturel ouidahnien ainsi qu'aux cultures affiliées à ce patrimoine pour être diffusés sur les chaînes nationales. Ces reportages seront des échanges entre les journalistes et les conservateurs et gestionnaires des musées et sites afin de communiquer autour du patrimoine local. Aussi, les journalistes culturels pourraient inviter des spécialistes du patrimoine culturel et des acteurs culturels bien renseignés pour traiter des questions patrimoniales spécifiques. Ceci, de façon à faire connaître et à nourrir des ambitions positives chez les spectateurs et les auditeurs. D'autre part, l'impact d'Internet est aujourd'hui d'une notable efficacité. Parce qu'un nombre considérable de citoyens le consulte presque régulièrement et ce, avec satisfaction. Il est donc devenu un moyen dont l'on peut se servir pour approcher et toucher un potentiel public touristique au Bénin. Pour ce fait, il est important de créer des sites Internet, des blogs, des pages officielles bien documentées et nourries d'informations, de designs, et d'images attrayantes et ce, de façon à accrocher et à susciter l'intérêt des publics. Il est donc incontournable que les sites patrimoniaux béninois disposent désormais, des sites web que doivent gérer les webmasters ou les chargés de communication ayant une parfaite maîtrise des techniques de gestion de ses outils qu'offre Internet. De même, il faut que les communications des différents médias soient en partie faites en langues nationales afin que les analphabètes se retrouvent dans l'activité touristique et s'y intéressent par ricochet.
- ✓ **La promotion par les visites groupées :** Pour enregistrer de plus de visiteurs sur les sites touristiques, on pourrait prendre des mesures encourageant les visites groupées. On peut par exemple réduire sensiblement les tarifs des visites quand les visiteurs viennent en nombre de 20, de 30 ainsi de suite. De même, les privées peuvent travailler en étroite collaboration avec les structures officielles et les gestionnaires de sites en amenant les visiteurs vers ces sites patrimoniaux contre des dividendes. A cet effet, Les musées et sites publics tiendront un registre de collaboration des guides professionnels travaillant déjà à leur propre compte. De sorte que dès que ceux-ci parviennent à amener sur les sites un nombre déterminé

de visiteurs, ils obtiennent à la fin de l'activité, une part prévue au préalable par les clauses régissant un tel partenariat. En nourrissant ce mécanisme d'initiatives simplifiées, les guides, parce qu'ayant en jeu un intérêt pécuniaire, pourraient motiver les visiteurs à voyager en grand nombre.

- ✓ **La promotion par l'adaptation de l'offre à la demande** : Une autre façon de rendre la chose plus concrète et intéressante aux touristes est de tenir compte du goût des visiteurs nationaux et résidents en mettant à leur disposition, une offre touristique adaptée. Si les visiteurs préfèrent que les visites touristiques soient guidées en langues nationales, alors il faudra inclure les langues nationales dans la formation des guides et les recruter sur la base d'un tel critère. Comment le savoir ? Puisque le guidage est une profession, il va falloir que les guides soient plus attentifs aux préférences des différents types de visiteurs qu'ils enregistrent, d'en rendre compte à leur conservateur afin qu'au fil du temps, les discours de guidage soient conçus en conséquence et en considérant ces préférences. La question de l'adaptation de l'offre touristique à la demande concerne aussi spécifiquement les hôtels, et les restaurants. Car l'expérience démontre que les visiteurs nationaux ne désirent pas forcément les mêmes types de chambres que les touristes internationaux. Il en est de même pour leurs préférences alimentaires. Les hôtels et les restaurants parce qu'ils répondent aux besoins élémentaires des visiteurs en recevront davantage. Alors si l'on vise à attirer plus de visiteurs, il faudra que les politiques tiennent compte aussi des préférences des touristes nationaux.

3.3. Projet professionnel

Titre : Ouidah tour de vacances

3.3.1. Présentation et description du projet professionnel (contexte)

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin de formation en licence professionnelle d'Administration Culturelle, nous avons exploré des semaines durant, le patrimoine culturel de Ouidah grâce aux recherches de terrain. De cette exploration, nous avons fait des constats, recueillis des informations et relevé des faits relatifs à ce patrimoine. Ce qui a notamment permis de valider trois préalables hypothèses sur la mise en tourisme (tourisme intérieur) du patrimoine culturel ouidahnien. Cet état de chose a engendré des aspirations, des motivations à concrétiser voire expérimenter les résultats issus de nos recherches à travers un projet cadre.

Ledit projet est dénommé « **Ouidah tour de vacances** ». Le principal objectif poursuivi à travers ce projet est de promouvoir le patrimoine culturel ouidahnien à travers un tourisme intérieur en période de vacances. De façon spécifique, il s'agit de :

- attirer l'attention des nationaux sur les potentialités touristiques de Ouidah à travers son riche patrimoine ;
- valoriser le patrimoine culturel de Ouidah en la rendant destination d'un tour national de vacances touristiques ;
- organiser à Ouidah, des circuits thématiques adaptés aux visiteurs nationaux sur le patrimoine culturel.

Ainsi, dans sa mise en œuvre, ce projet conçu à l'attention des résidents du Bénin, entend organiser un exceptionnel tour de vacances sur Ouidah en exposant le patrimoine culturel sur toutes ses multiples facettes. Vu sous cet angle, le projet englobe toutes les catégories de personnes résidant sur le sol béninois et toute personne désirant participer à une manifestation culturelle d'envergure nationale dans une période dédiée au repos, à la détente et aux loisirs. En clair, le projet cible aussi bien les enfants et les jeunes gens, que les adultes et personnes âgées tous genres incluent. Ce qui étend hautement son accessibilité en offrant à une bonne partie de la population, la possibilité de vivre une particulière expérience touristique à la découverte du patrimoine et de la culture de Ouidah. Engendrant à cet effet, la promotion du patrimoine local en apportant une valeur ajoutée à l'expérience du tourisme intérieur béninois.

D'autre part, « **Ouidah tour de vacances** » associe aussi bien les musées et sites de Ouidah, les détenteurs du patrimoine culturel immatériel de Ouidah, que les hôtels (hébergement) et restaurants de Ouidah en priorisant en grande partie, le développement de la commune. Les participants se déplaceront eux-mêmes de leur domicile et seront attendus à Ouidah à l'heure convenue pour la toute première activité. Quant à l'hébergement, nous optons pour un hébergement libre tout en prenant la charge de communiquer à tous les participants, au cas où ils opteraient, les hôtels disponibles et leurs prix pour la nuitée. De même dans le programme des activités distribué ou communiqué à l'avance à chaque participant, nous prenons le soin de préciser sur quel site débutent les visites de chaque journée. Ce qui sert par ailleurs, de lieu de rassemblement. Cependant, il est prévu que les déplacements d'un site touristique à l'autre se feront en transport commun au moyen des bus que nous réserverons pour la circonstance en raison du temps réduit (2 jours) sur lequel s'étendent les activités du projet et aussi, en raison des temps minimaux requis pour conduire une visite de groupe de façon à combler les attentes des visiteurs.

3.3.2. Présentation des activités du projet

- Visite du musée d'Histoire de Ouidah,
- Visite de la Maison du Brésil,
- Visite du Temple des Pythons
- Visite du Musée de la fondation Zinsou
- Visite des sites du circuit de la route de l'esclave
- Escalade sur la plage de Ouidah après la visite de la porte du Non-Retour
- Sortie du Bourian
- Visite de temples Vodun (Dan, Heviosso et Sakpata)
- Spectacle Agblagoji ou Spectacle Egungun (variable selon la période pendant laquelle a lieu l'activité prévue)

- Visite de la Forêt Sacrée Kpassè
- Visite de la Basilique Notre-Dame de Ouidah

3.3.3. Les points innovants du projet

Les points innovants du projet « **Ouidah tour de vacances** » sont les suivants :

- **la promotion de la destination Ouidah sur l'étendue nationale** : Un mérite qu'il faut reconnaître à cette initiative est qu'elle promeut la destination Ouidah auprès du public béninois. Puisque dans sa quête d'atteindre un large public et d'étendre sa visibilité à la majeure partie de sa cible, « **Ouidah tour de vacances** » nous amène vers une publicité massive consistant à donner un avant-goût de la chose à la cible en projetant dans son esprit, la beauté et la richesse culturelle de Ouidah à travers les spots publicitaires, les communiqués de presse, les affiches et surtout, par Internet avec articles dans les journaux et parutions en ligne. De sorte que le béninois où qu'il soit, remarque qu'une telle activité sera organisée à Ouidah et ressent le besoin de y participer à plein cœur.
- **un tour de vacances axé sur la citoyenneté** : Une autre différence qu'il faut dépeindre est que cette initiative expérimente le tourisme intérieur sur une autre forme en la centrant autour du patrimoine local. A ce titre, ce patrimoine local doit être perçu par la cible comme un patrimoine d'appartenance nationale puisqu'étant un patrimoine propre au Bénin. En clair, on a besoin d'un peu de citoyenneté pour mieux accepter ce projet. Ainsi présenté, « **Ouidah tour de vacances** » cesse de paraître comme une manifestation propre à la commune de Ouidah ou à ses ressortissants et devient un événement implique tout habitant du Bénin.
- **le discours de guidage en langues nationales** : Un autre facteur qui rend ce projet intéressant est qu'il prévoit pour les nationaux désireux, les analphabètes et aux différentes catégories de participants (touristes), des visites guidées en langues nationales. Une nouveauté à encourager parce qu'à vouloir promouvoir le patrimoine local, il est absolu de recourir aux différentes langues locales ou du moins, aux langues des communautés linguistiques présentes sur le territoire béninois. La langue étant le premier vecteur de la culture, valoriser les langues nationales revient implicitement à valoriser la culture. Imaginons une visite sur la Porte du Non-Retour guidée en *Bariba*, en *Yoruba* ou en *Fon* avec un profond professionnalisme. Cela incite à la curiosité et rend la chose davantage intéressante.
- **un tourisme intérieur de masse** : Ouidah, au vu de sa position géographique peut facilement bénéficier d'un tourisme intérieur de grande envergure telle que le stipulait notre première hypothèse de recherche. Ainsi, « **Ouidah tour de vacances** » destiné aux différentes classes sociales béninoises (revenus moyens) ainsi qu'à différentes catégories de personnes (enfants, jeunes et personnes âgées) entend réunir le plus grand nombre de béninois autour du patrimoine culturel ouidahien. Compte tenu des cibles du projet, il réserve également différents buts (loisirs, plaisir, devoir de mémoire, etc.) aux participants et visiteurs. D'autant plus que l'un des buts primordiaux de notre stratégie de communication est d'atteindre un plus large public

afin d'amener le plus de monde possible, à se déplacer et à participer pleinement aux différentes activités prévues.

3.3.4. Impact social, environnemental et culturel du projet

Les retombées sociales de ce projet pourraient être de divers ordres. D'un point de vue social, notre projet induit une cohésion sociale non seulement sur le sol ouidahnien mais surtout au sein de la communauté participante parce que sans cette cohésion les participants ne pourraient, de leur bon gré vouloir prendre part à pareille initiative. Ce qui implicitement fait intervenir une harmonie bon la beauté est beaucoup plus perceptible à travers un rassemblement de gens venus d'horizons divers. Ceci donne également à la population de Ouidah, une occasion de plus pour se redécouvrir à travers sa culture et son patrimoine. D'un point de vue environnemental, cette activité touristique participe au développement du territoire ouidahnien. A commencer par le développement des petits commerces, les impacts sur le transport dans la commune (bus et taxi-moto), sur la restauration, les flux dans les hôtels et maisons d'hôtes, et bien de petites implications économiques. Enfin, dans une perspective culturelle, constitue nettement un gros flux touristique pour Ouidah. D'autre part, « **Ouidah tour de vacances** » apporte à cette population, une expérience partagée de diversité culturelle et d'acceptation des autres cultures présentes au Bénin. Puisque s'ouvrir à la diversité culturelle et l'accepter contribue à l'évolution des mentalités avec une large ouverture d'esprit et de nouvelles façons de voir le monde. Notons aussi que les visites sur les différents sites, dans les musées et les balades autour et au contact du patrimoine naturel apportent considérablement au patrimoine culturel de Ouidah. Car, le principal but de cette initiative est avant tout, la promotion du patrimoine culturel de Ouidah. Ainsi, cette démarche de promotion culturelle des sites et biens culturels en apporte par conséquent, au tourisme international béninois parce que contribuant d'autre part à vendre Ouidah au-delà même des frontières béninoises.

3.3.5. Equipe et expertise du projet

Avant sa mise en œuvre, notre projet sera soumis au Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) qui pourrait la soumettre à ses directions techniques compétentes que sont la Direction du Patrimoine Culturel, la Direction du Développement du Tourisme et la Direction des Arts et du Livre. Cette démarche soumet ainsi le projet à l'expertise des spécialistes du patrimoine et du Tourisme, mieux placés pour se prononcer sur sa faisabilité ou non. Ensuite, le projet bénéficiera de l'expertise directe de l'équipe-projet qui pourrait être constituée comme suit :

- un chef de file du projet, de qui émane l'idée projet et tenu de conduire le projet de sa conception jusqu'à sa fin ;
- un chef adjoint projet, réputé pour son expérience (5ans au moins) dans les projets culturels ou l'organisation de tournées touristiques ;
- un médiateur culturel, chargé de conduire les partenariats entre les gestionnaires des sites et musées, auprès des hôtels et maisons d'hôtes, de décrocher les différentes autorisations nécessaires auprès des institutions nationales (ministères et directions) et

locales (Mairie, office du Tourisme et pouvoirs locaux) compétentes pour la mise en œuvre du projet ;

- un promoteur culturel, chargé de la promotion culturelle du projet et de sa couverture médiatique ;
- un chef d'équipe chargé des activités liées au patrimoine naturel de Ouidah (arranger les espaces de la plage, le circuit du lac, etc.) ;
- un chef d'équipe chargé des activités liées au patrimoine culturel immatériel (négocier et préparer les différentes sorties de masques Bourian, Agblagoji, Egungun, etc.) ;
- un chef d'équipe chargé des circuits réservés à la découverte du patrimoine culturel matériel (musées et sites) de Ouidah ;
- un billettiste chargé de la conception des tickets de participation et des circuits de leur distribution.

Ce qui en réunit autour du projet, en tout huit responsables chargés de conduire les différentes activités du projet.

3.3.6. Calendrier prévisionnel (les actions du projet, plan des différentes activités)

Le calendrier prévisionnel dépeint minutieusement notre programme d'activités, le temps que prendra chaque activité ainsi que leur période d'exécution. Il permet à cet effet d'imaginer les circuits à emprunter en suivant l'ordre des activités. De même, en raison du temps qui nous est imparti et du nombre considérable des participants, certaines activités devront avoir lieu en même temps et parallèlement. Ceci en raison de ce que certains sites ne soient capables de contenir en même temps plus de quatre cent personnes. Nous devons en effet diviser le groupe en petits groupes pendant certaines visites. Cela permet d'exploiter conséquemment le temps. Dans ces cas, les bus prévus pour les déplacements entre les sites montreront leur utilité en permettant de déplacer les groupes sur les sites convenus et ce, en restant dans les temps prévus pour chacune des activités. Toutefois, le tableau ci-dessous mentionne les détails de chaque activité.

Tableau n° 5 : Calendrier prévisionnel (les actions du projet, plan des différentes activités)

N° d'ordre	Activités programmées	Temps requis	Période intervalle d'exécution
1	Arrivée effective de tous les participants dans leurs résidences respectives	toute le soirée	17 H à 20 H
2	Visite du Temple des Pythons (en parallèle avec le prochain site)	2 H	8 H à 10 H
3	Visite de la Maison du Brésil (en parallèle avec le précédent site)	2 H	8 H à 10 H
4	Visite du Musée d'Histoire	2 H	10 H à 12H
5	Visite de la Forêt Sacrée Kpassè	1 H 30min	12 H à 13 H 30

6	Pause déjeuner (avec l'équipe de service traiteur)	45 min	13H 30 à 14 H 15
7	Visite du Musée de la fondation Zinsou	1 H 30min	14 H 30 à 16 H
8	Visite des sites du circuit de la Route des Esclave Escale à Djègbadji pour contempler les marais salants	2 H 30min	16 H à 18 H 30
9	Visite éclair à la plage de Ouidah pour contempler le paysage côtier	40 min	18H 30 à 19H 10
10	Départ de la plage en direction de la ville (arrêt au Temple des Pythons) Fin de la 1 ^{ère} journée (les participants rejoignent librement leur lieu de résidence)	-	à partir de 19H 10
11	Visite de la Basilique Notre-Dame de Ouidah	1 H 30	7H à 8 H 30
12	Direction l'esplanade des manifestations (probablement l'ancien Fort Français préalablement préparé pour la circonstance)	30 min	8 H 30 à 9H
14	Spectacle Egungun ou Sortie du Bourian ou Spectacle Agblagoji (variable selon la période d'exécution de l'événement à venir)	2 H	9H à 11H
16	Pause déjeuner	1 H	11H 30 à 12H
17	Visite des Temples Vodun	2H 30	14H 30 à 17H
15	Retard et imprévus	1H H	-
Total	Fin de « Ouidah tour de Vacances »	-	à partir de 18H

3.3.7 Plan financier du projet (budgétisation)

Le budget principal de ce projet est au prime abord centré sur les frais issus des ventes de tickets aux participants de cette activité touristique. Ainsi, ayant ciblé 400 (quatre cent) participants au moins dont 200 (deux cent) jeunes, 100 (cent) personnes âgées et (100) cent enfants. Les tickets jeunes et adultes s'élèvent à 20.000 vingt mille FCFA tandis que les tickets enfants s'élèvent à 15.000 (quinze mille) FCFA donnant droit à toutes les activités prévues. Par conséquent, même si nous sommes ouverts à d'éventuels financements extérieurs (Fonds des Arts et de la Culture, sponsors, mécènes, partenaires, etc.) nous considérons au prime abord le budget principal comme s'élevant à **7.500.000 (sept millions cinq cent mille) FCFA** au total. Voici en effet dans le tableau qui suit, comment il sera exploité dans le projet :

Tableau 6: Budgétisation

Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah

Activités prévues par le projet	Objectifs en approvisionnement et en besoins de roulement	Délai de préparation	Quantité	Prix unitaire	Total
Visite du musée d'Histoire, Visite de la Maison du Brésil, Visite du Temple des Pythons, Visite de la Forêt Sacrée Kpassè Visite du Musée de la fondation Zinsou	Obtenir des réductions de coût pour les 400 participants pour les 5 visites de sites ; S'assurer au préalable, de la clarté de de la non ambiguïté des mécanismes de droit d'entrée aux participants à chacun des sites.	3 mois	400 billets d'entrée par site	Adulte : $800 \times 5 = 4.000$ et $4.000 \times 100 = 400.000$ Jeune : $800 \times 5 = 4.000$ et $4.000 \times 200 = 800.000$ Enfant : $500 \times 5 = 2500$ et $2.500 \times 100 = 250.000$	1.450.000 FCFA
Les sites de la route de l'esclave	Négocier la disponibilité des guides touristiques pendant la période d'exécution ; Uniformiser les discours de guidage au niveau des guides intervenants	3 mois	4 guides	40.000×2 pour chacun des 3 guides Ce qui fait $80.000 \times 3 = 240.000$	240.000 FCFA
Sortie du Bourrian ou Sortie Egungun ou Sortie Agblagoji	Négocier et obtenir auprès des détenteurs, la participation de l'équipe participante concernée; Vérifier de concert avec l'équipe de Bourrian, la disponibilité et la fonction effective de tous les accessoires nécessaires ;	1 mois	-	Equipe Bourrian : 100.000 Equipe Egungun : 100.000 Equipe Agblagoji: 100.000	300.000 FCFA
Le transport pour relier les différents sites	Prévoir auprès des agence de voyage, des bus des 53 places ; Assurer par réservation,	1 mois	4 bus	$4 \times 75.000 \times$	600.000

Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah

	la disponibilité des bus pendant les deux jours de l'activité touristique.			2 (jours)	FCFA
Restauration (collation)	Sélectionner les divers mets de façon à satisfaire l'ensemble des visiteurs ; Prévoir le rafraîchissement.	1 mois	2 plats par jour (minimum)	-	300.000 FCFA
Les mobiliers pour équiper l'esplanade accueillant les différents spectacles	Louer des bâches et chaises à dresser sur l'esplanade du Fort Français pour assurer le confort pendant les spectacles	1 semaine	-	-	120.000 FCFA
Visite de la Basilique Notre-Dame de Ouidah	Prévenir le curé de la paroisse pour obtenir son accord ; Prévoir les frais pour la demande de messe ; Prévoir une enveloppe au nom de « Ouidah tour de vacances »	2 semaines	-	-	100.000 FCFA
Toutes actions de promotion et de diffusion du projet	Concevoir et placer 500 affiches publicitaires dans les lieux publics Prévoir auprès d'au moins deux organes de presse, un spot publicitaire et un communiqué médiatique	3 mois	500 affiches ; 2 organes de presse 1 spot publicitaire	Affiches : 500.000 Spot : 200.000 Communiqué radio : 2 x 50.000	800.0000 FCFA

			1 com- muniq ué		
Fin des activités prévues dans projet	✓	✓	✓	✓	3.910.000 FCFA
Début des activités préparatoires du projet	Mobiliser l'expertise requisse pour chaque activité avec en considérant toutes les parties prenantes Négocier et prévoir pour chaque partie prenante ou chaque intervenant, la marge de son payement	-	-	-	(somme perçue des ventes) 7.500.000 – (moins) 3.910.000 (besoins en prévisions) Ce qui donne : 3.590.000 FCFA
Direction artistique	Assurer un regard artistique sur les activités prévues	✓	✓	✓	
Médiation culturelle	Coordonner les négociations et toutes actions reliant l'équipe projet à toute une autre partie	✓	✓	✓	
Cellule chargée du PCN	Assurer et dynamiser le circuit comprenant le patrimoine naturel compris dans le projet	✓	✓	✓	
Cellule chargée du PCI	Mettre en œuvre les actions requises pour les activités liées au patrimoine immatériel compris dans le projet	✓	✓	✓	
Cellule chargée du PCM	Coordonner et dynamiser le circuit relié au patrimoine matériel concerné par le projet	✓	✓	✓	
Couverture médiatique	Diffusion tout ou partie de l'événement sur les chaînes nationales	✓	✓	✓	

NB : Une fois les que toutes les dépenses destinées à couvrir les frais des actions à mener pour concrétiser les activités prévues, il est judicieux que l'équipe projet soit payé pour les services et travaux réalisés et ce, en fonction de la qualité de chaque intervenant et de la prestation concernée. Nous considérons à cet effet que leur paiement se déduirait des **3.590.000 FCFA** restant après élimination de toutes les actions présentées.

Toutefois, la concrétisation de ce projet nécessite des financements externes. Ce qui devrait contribuer à réduire les frais requis pour la participation. Ainsi, un appel à financement sera lancé à l'attention des sponsors, des bailleurs de fonds, des mécènes ou des partenaires intéressés par le projet. Nous espérons à cet effet, un soutien en 15% et 20% du budget global. Cependant, tout projet culturel étant dynamique et ambiant, certaines prévisions pourraient subir des réajustements à mesure que les actions s'enchaînent. Ce qui confère une importance aux mécanismes de suivi et d'évaluation du projet.

3.3.8 Suivi et évaluation du projet

L'équipe projet se doit de concevoir un tableau de bord afin de suivre le cours du projet de son déroulement jusqu'à sa concrétisation complète. Sur ce, l'équipe entend exploiter les outils de suivi de projet en procédant à :

- une évaluation thématique des activités du projet en cours
- une autoévaluation au niveau de chaque responsable des équipes chargées des activités parallèles du projet ;
- une évaluation participative avec la concertation des responsables de chacune des activités du projet ;
- une évaluation sommative pour joindre les progrès des activités en cours afin de rendre compte de leur niveau de mise en œuvre

Pour le projet ici concerné, le tableau ci-dessous est représenté pour permette de mesurer la porter des actions et leurs résultats à court et long terme.

Tableau 7 : Tableau des indicateurs de suivi

Résultats /Activités	Indicateurs de performance	Sources de l'information	Méthode de collecte d'informations	Fréquence de collecte	Responsable de la collecte

CONCLUSION

La question de la mise en tourisme intérieur du patrimoine culturel de Ouidah est une question qui invite à mener de nouvelles réflexions afin de concrétiser les objectifs fixés par le plan national de culture et leur adapter les réalités sociales béninoises. En effet, au terme de la présente étude, on remarque que prôner la mise en tourisme et la centrer sur une pratique touristique émanant des visiteurs béninois est une séduisante approche. Ayant de ce fait observé la machine touristique de Ouidah nous pourrions faire des déductions nettes. Primo, il faut retenir que la ville de Ouidah bénéficie d'une très bonne position géographique ce qui lui donne un grand avantage touristique. Elle est aussi un carrefour culturel ce qui la rend intéressant auprès des visiteurs nationaux qui, pour des raisons historiques, de devoir de mémoire, des raisons personnelles, pour le plaisir ou le loisir, sentent naturellement le besoin de visiter son patrimoine. Secundo, notons que bien que riche, le patrimoine culturel ouidahnien a nettement besoin que l'on le promeuve et le fasse connaître beaucoup plus et sur tout le territoire. Car pour être visité à bien, les sites patrimoniaux doivent être connus préalablement. Puisque toute mise en tourisme nécessite de concrets plans de promotion et de valorisation. Et donc, pour réussir à bien cette promotion, il est nécessaire de faire des communications ciblées afin d'inciter ces cibles à sortir de leurs zones de confort en participant ainsi au tourisme national et par ricochet, en contribuant aussi, à la mise au point d'une économie nationale axée sur le tourisme intérieur. Car, les chiffres d'un tel tourisme sont spectaculaires et méritent que l'on se décide à promouvoir sa pratique. C'est surtout ce que soutient la troisième hypothèse en préconisant que, grâce aux touristes nationaux, la machine touristique béninoise peut bel et bien fonctionner, fructifier de l'argent et par la même occasion, prendre un grand essor si l'on parvient à s'engager convenablement dans ce sens. D'autre part, nous avons terminé ce travail par l'élaboration d'un projet qui vise non seulement à valoriser et à promouvoir le patrimoine culturel, mais aussi à inciter les potentiels visiteurs béninois à la pratique permanente du tourisme intérieur. La concrétisation dudit projet ne fera que prouver l'efficacité de toute l'étude ici menée en servant tout au moins une possibilité la chose.

Bibliographie:

- AGBAKA Opêoluwa Blandine, (2017). « *Patrimoine et patrimonialisation au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires* », Ethique publique En ligne, Vol. 19, n°2/ 2017, mis en ligne le 09 décembre 2017, consulté le 30 octobre 2018
- AKOGNI Paul, (2015). *Pratiques sociales, rituels et événements festifs au Bénin : de la patrimonialisation au développement du territoire* ; Thèse de doctorat, Nantes
- ALITONOU Evelyne, (2013). *Sauvegarde du patrimoine culturel afro-brésilien : le cas de la danse Bourian. Gestion du patrimoine culturel*, ENAM, Abomey-Calavi
- ARDESI Ariana et BARKONIRINA Rakotomamonjy, (2012). *Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone : appui aux politiques locales* : AIM
- ARDESI Ariana et BARKONIRINA Rakotomamonjy, (2012). *Patrimoine culturel et développement local* : AIMF
- BARILLET C., JOFFROY T., LONGUET I., (2006). *Patrimoine culturel et développement local. Un guide à l'attention des communautés locales africaines* : CRAterre, UNESCO. p.108
- BOER Jérémy, (2016). Le tourisme : un moteur de l'économie mondiale. Dans *Cahier Français*, 393/2016, 8-13
- de SOUZA Rachida, et SOGAN, (2007). *Inventaire du patrimoine culturel immobilier de la commune de Ouidah*. in situ, 2007 consulté le 15 octobre 2020 à 10h 32
- DOSSOU L. Sandrine, (2012). « *Ouidah, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel lié à la traite : l'exemple d'un projet pilote de conservation du patrimoine architectural de style afro-brésilien* », in situ 2012 consulté le 15 octobre 2020 à 10h 12
- DOVONOU Rémy, (2011). *Valorisation culturelle et touristique du noyau historique de Ouidah au Bénin : création d'un centre d'interprétation historique sur la traite transatlantique et ses éléments associés*, Université Senghor d'Alexandrie
- DROUIN, M. (2007). « *Le patrimoine : contenu et sens d'un objet de recherche* ». [Chapitre de livre]. Dans *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)* (p. 3-11). Québec : Presse de l'université du Québec
- IDIR, M-S. (2013). *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie: cas des régions de Bejaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer*. (Thèse de doctorat). Université de Grenoble. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00967954/document>

- KLEIN Juan-Luis, PARENT Sylvie, et JOLIN Louis, (2009). « *Le développement communautaire local et le tourisme : une analyse conceptuelle comparative* », *Journal for Communication Studies*, vol. 4, p. 73-89
- KOUDJE Basile, (2020). Support de cours de suivi et évaluation des projets en master d'administration et coopération culturelle, INMAAC, Abomey-Calavi
- LA TRIBUNE BENIN, (2021). Bénin, un potentiel économique croissant, Parution du 05/ 01/ 2021 disponible sur : <https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes/2021-01-05/benin-un-potentiel-economique-croissant-869912.html>
- OMT, (2015). Faits saillants du tourisme, Ed. 2015 disponible sur <http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284416882>
- OPOCZYNSKI Marie, (2011). « *Benjamin Taunay, Le tourisme intérieur chinois* », En ligne, Les comptes rendus, mis en ligne le 25 avril 2011, consulté le 21 octobre 2020
- POULOT D., (1998). *Patrimoine et modernité*. Chemin de la mémoire. L'Harmattan, Paris-Montréal
- RAKHMATOVA, Zamira, (2012). « *Développement local et tourisme : le cas du Pamir Tadjik* », thèse de doctorat en économie géographique, Paris, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne
- RAKHMATOVA Zamira, (2016). « *Tourisme et autonomisation des communautés locales* », *Téoros* [En ligne], 34, 1-2 | 2015, mis en ligne le 15 mars 2016, consulté le 09 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2792>
- REPUBLIQUE DU BENIN, (1991). Loi n°91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle en République du Bénin
- REPUBLIQUE DU BENIN, (2007). Loi n° 2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en république du Bénin
- REPUBLIQUE DU BENIN (commune de Ouidah), (2017). Plan de développement communal troisième génération de la commune de Ouidah 2018-2022, Mairie de Ouidah
- SINOUE Alain et AGBO Bernadin, (1991). *Ouidah et son patrimoine*, ORSTOM, SERHAU, Paris-Cotonou
- TAUNAY Benjamin, (2011). « *Le tourisme intérieur chinois* », *In situ* [En ligne mis en ligne le 25 avril 2011, consulté le 21 octobre 2020 à 9h42
- THIERY Hervé, (2015). « *Lieux et flux du tourisme intérieur brésilien* », via, En ligne, 7/ 2015, mis en ligne le 01 juillet 2015 consulté le 22 octobre 2020

- VIGNONDE Jean-Norbert, (2002). « Ouidah, port négrier et cité du repentir », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 89 | 2002, mis en ligne le 01 octobre 2005, consulté le 06 août 2013. URL : <http://chrhc.revues.org/1542>
- UNESCO, (1972). Convention relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO, 17^{ème} session. <https://whc.unesco.org/archive/convention-fr>
- UNESCO, (2001). Convention relative au patrimoine culturel subaquatique, <https://whc.unesco.org/fr/>
- UNESCO, (2003). Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. <https://whc.unesco.org/fr/>
- UNESCO, (2005). Convention relative à la promotion de la diversité des expressions culturelles, <https://whc.unesco.org/fr/>

ANNEXES

Annexe1 : Questionnaire à adresser aux spécialistes du patrimoine culturel et du développement du tourisme

Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de fin de formation en administration culturelle, nous menons une recherche sur la promotion du patrimoine et le développement du tourisme national. A cet effet, il vous est demandé de bien vouloir accorder un peu de votre attention à ce questionnaire qui porte précisément sur le thème **Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah**. Le but est de recueillir vos appréciations, vos besoins et vos suggestions. Les réponses et informations issues de cette enquête sont anonymes et seront utilisées dans le cadre de la recherche.

A- Information sur l'informateur (enquête)

Nom : Prénoms:.....
.....

Sexe : M ☐ F ☐

Profession/Fonction :

B- Information sur l'étudiant

Nom : Prénoms:.....

Profession/Fonction :

C- Questions

1- Avez-vous connaissance des richesses culturelles dont dispose le Bénin ? Oui ☐ Non ☐

2- Si oui, quels sont selon vous, les facteurs nécessaires pour la promotion et la mise au jour de cette richesse culturelle ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- Considérant ce potentiel culturel, quelles sont les stratégies pouvant mener à un développement touristique ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4- Quelles sont en l'occurrence, les difficultés qui ralentissent ou empêchent la réalisation des objectifs touristiques au Bénin ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5- Quelles propositions feriez-vous dans le but d'amener au mieux, les touristes nationaux vers nos patrimoines locaux ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6- Veuillez compléter toute autre information jugée utile.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci infiniment pour votre collaboration à la réussite de ce projet.

Annexe 2 : Questionnaire à l'attention des autorités locales en charge de la commune de Ouidah

Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de fin de formation en administration culturelle, nous menons une recherche sur la promotion du patrimoine et le développement du tourisme national. A cet effet, il vous est demandé de bien vouloir accorder un peu de votre attention à ce questionnaire qui porte précisément sur le thème **Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah**. Le but est de recueillir vos appréciations, vos besoins et vos suggestions. Les réponses et informations issues de cette enquête sont anonymes et seront utilisées dans le cadre de la recherche.

A- Identité de l'informateur (enquête)

Nom : Prénoms :

Sexe : M ☐ F ☐

Profession/Fonction :

B- Information sur l'enquêteur

Nom..... Prénoms :

Fonction :

C- Questions :

1- Avez-vous été à la charge, ou détenez-vous une quelconque information sur les biens patrimoniaux ou culturels ? Oui ☐ Non ☐

2- Si oui, hormis le monument de la porte du Non-Retour, le Temple de python et les forts coloniaux, le temple des Pythons, de quels autres biens patrimoniaux avez-vous connaissance, pouvant faire l'objet d'un flux touristique ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- En matière de visites touristiques, quelles appréciations faites-vous sur la fréquence des touristes nationaux à Ouidah ?

.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

4- D'ordinaire, établissez-vous des statistiques de visites pour enregistrer les visites touristiques ?

Oui ☐

Non ☐

5- Quels mécanismes jugez-vous adéquats pour plus d'attraction des nationaux vers le patrimoine à Ouidah ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6- Partant du patrimoine à votre charge, qu'attendez-vous du tourisme pour ce qui est du développement de la commune de Ouidah ?

.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

7- Selon votre connaissance en la matière ou vos expériences, pensez-vous que le Bénin peut décoller son développement touristique à partir du potentiel touristique de Ouidah ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

8- Veuillez compléter toute autre information jugée utile.

.....
.....
.....

Merci infiniment pour votre collaboration à la réussite de ce projet.

Annexe 3 : Guide d'entretien à l'attention du Directeur du Développement du Tourisme

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de fin de formation en administration culturelle, nous menons une recherche sur la promotion du patrimoine et le développement du tourisme national. A cet effet, il vous est demandé de bien vouloir accorder un peu de votre attention à cet entretien qui porte précisément sur le thème : **Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah**. Le but est de recueillir vos appréhensions, les fruits de vos expériences et vos suggestions qui, pour beaucoup, comptent à cette recherche. Les réponses et informations issues de cet entretien sont anonymes et seront utilisées uniquement dans le cadre de la recherche.

Questions de l'entretien	Réponses aux questions
Quelle différence faites-vous entre le tourisme international et le tourisme intérieur?	
Considérant son potentiel touristique, pensez-vous que le Bénin peut centrer sa politique touristique sur le tourisme intérieur ?	☐ Oui ☐ Non
En tant qu'acteur du développement touristique béninois, selon-vous, de quels acteurs dépend réellement l'essor touristique béninois ?	

Patrimoine local et tourisme intérieur au Bénin : cas de la commune de Ouidah

	
Dans une perspective communale ou locale, quels sont selon vous, les acteurs devant être impliqués dans l'activité touristique ?	☐ La Mairie ☐ Les gestionnaires des biens et sites ☐ Les têtes couronnées ☐ Les propriétaires des sites
Revenant au tourisme intérieur, de quels facteurs ou éléments a-t-on besoin pour sa concrétisation au Bénin ?	
Considérant les béninois comme potentiels touristes, quels sont selon vous, les plans à mettre en œuvre pour susciter en eux des intérêts touristiques ?	
En matière de promotion touristique, quels	☐ Promotion par les médias

actions jugez-vous nécessaire pour rendre plus attractifs le patrimoine culturel béninois ?	☐ Promotion par Internet ☐ Promotion avec les affiches grand public ☐ Autres moyens et canaux de promotion
Pour bien asseoir son tourisme intérieur, quels sont les problèmes et difficultés auxquels le Bénin doit d'abord faire face ?	
A ces difficultés, pourriez-vous proposer des pistes de solutions pour y faire face ?	
N'auriez-vous pas d'autres éléments à apporter à la présente recherche ?	

Table des matières

INTRODUCTION	2
Chapitre 1 : Cadre théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche	5
1.1. Cadre théorique.....	5
1.1.1. Problématique du sujet	5
1.1.2. Clarification conceptuelle	7
Figure 1: Schéma illustratif des points cumulatifs entre différents types et formes de tourisme	10
1.1.3. Revue de la littérature.....	11
1.2. Cadre institutionnel.....	14
1.2.1. Présentation de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC).....	14
1.2.2. Contenu et enseignements du stage.....	15
1.2.3. Acquis du stage pour le projet de mémoire.....	16
1.3. Cadre méthodologique	17
1.3.1. Approche méthodologique.....	17
1.3.2. Les outils de recherche.....	18
1.3.3. Présentation de la population cible	19
Chapitre 2 : Traitement et analyse des résultats de recherche	22
2.1. Synthèse des éléments de réponses obtenus	22
2.2. Analyse des résultats obtenus	47
2.3. Vérification des hypothèses de recherche émises.....	51
Chapitre 3 : Propositions de solutions et projet professionnel.....	57
3.1. Solutions liées à la sauvegarde et la conversation du patrimoine	57
3.2. Solutions liées à la promotion du patrimoine.....	58
3.3. Projet professionnel.....	60
3.3.1. Présentation et description du projet professionnel (contexte)	60
3.3.2. Présentation des activités du projet	61
3.3.3. Les points innovants du projet	62
3.3.4. Impact social, environnemental et culturel du projet	63
3.3.5. Equipe et expertise du projet.....	63
3.3.6. Calendrier prévisionnel (les actions du projet, plan des différentes activités).....	64
3.3.7 Plan financier du projet (budgétisation)	65
3.3.8 Suivi et évaluation du projet.....	69
CONCLUSION.....	Erreur ! Signet non défini.